



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

---@@@@---

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

-----@@@@-----

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

--@@@@@---

« ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »

--@@@@@---

DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES

Filière : Sociologie-Anthropologie

Option : Sociologie du Développement

SUJET

**PROGRAMME « FAMILLES D'ORIGINE DASSA-ZOUME » :
ENTRE AUTONOMISATION DES MENAGES ET
ASSISTANAT.**

Présenté par :

Schadrac Kabaa AGBATO

Sous la direction du :

Pr Albert TINGBE-AZALOU
Professeur Titulaire

Composition du Jury

Président : Pr. Albert TINGBE AZALOU
Professeur Titulaire des Universités (CAMES)
Examineur : Dr. Azizou CHABI IMOROU
Maître- Assistant des Universités (CAMES)
Rapporteur : Dr. Mohamed ABOUDOU
Maître de Conférences des Universités (CAMES)
Mention : Très-bien
Note : 17/20
Date de soutenance : 05/10/2017

Année académique : 2016-2017

SOMMAIRE

DEDICACE	3
REMERCIEMENTS	4
SIGLES ET ACRONYMES	5
RESUME	7
ABSTRACT	7
INTRODUCTION GENERALE.....	8
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE.....	10
1.1. Constats et justification.....	10
1.2. Hypothèses et objectifs de recherche.....	13
1.3. Clarification conceptuelle	14
1.4. Etat de la question.....	20
1.5. Orientations théoriques de la recherche	37
Conclusion partielle.....	42
CHAPITRE II : CADRE GEOGRAPHIQUE ET ITINERAIRE METHODOLOGIQUE	43
2.1. Cadre géographique de la recherche	43
2.2. Itinéraire méthodologique	48
Conclusion partielle.....	53
CHAPITRE III : SOCIOGRAPHIE DE SOS VILLAGE D'ENFANTS DE DASSA-ZOUME	54
3.1. Structure du personnel	54
3.2. Norme et logique formelle de sélection des ménages	57
3.3. Logique des acteurs	60
Conclusion partielle.....	62
CHAPITRE IV : QUAND LES REPRESENTATIONS SOCIALES STRUCTURENT LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	64
4.1. Représentations sociales des ménages	64
4.2. Effets sur la qualité et le niveau de vie	69
Conclusion partielle.....	72
CONCLUSION GENERALE.....	73
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	75
LISTE DES ENCADRES	81
LISTE DES TABLEAUX	81
LISTE DES PHOTOS ET FIGURES.....	81
ANNEXES	82
TABLE DES MATIERES	92

DEDICACE

A Dieu Tout Puissant

A mon épouse, Chrystelle COSSOU AGBATO

REMERCIEMENTS

Mes sincères remerciements à tous les enseignants qui m'ont encadré du Primaire au Supérieur pour leur générosité et le talent qu'ils ont mis dans la transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être, qui ont fait de moi ce que je suis. Qu'ils trouvent en ces pages, ma reconnaissance et ma profonde gratitude, pour leur investissement et accompagnement dans la construction de ma modeste personne;

Ma reconnaissance et ma profonde gratitude vont spécialement au Professeur Albert TINGBE-AZALOU, Chef Filière Sociologie à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de l'Université d'Abomey-Calavi, parce qu'il a accepté encadrer ce travail qui ne serait, sans son précieux soutien.

Je m'en voudrais de ne pas citer les aides précieuses que j'ai reçues de la part, notamment, de monsieur Salimane ISSIFOU, Directeur National de SOS Villages d'Enfants Bénin pour son encouragement et son soutien de tous les instants, de Monsieur Idelphonse Saddrudin BOUKARY-MORY, Responsable des Ressources Humaines et de l'Administration de SOS Villages d'Enfants Bénin, pour ses conseils avisés et ses orientations qui m'ont guidé tout au long de cette recherche ;

A monsieur Richard WATCHINO, Conseiller National en Développement des Programmes pour ses conseils avisés qui m'ont été très utiles dans cette production ;

Ma gratitude va au Docteur Raymond Bernard AHOUANDJINO, Enseignant-Chercheur à l'UAC, pour son accompagnement et ses conseils dans le cadre de cette recherche ;

Ma reconnaissance au Docteur Fanès TINGBE-AZALOU pour son appui de grande qualité.

A ma grande famille qui m'a toujours accompagné dans tout ce que j'entreprends ;

A toutes celles et ceux qui m'ont aidé, encouragé et soutenu, je leur demande de bien vouloir trouver à travers ces pages, ma reconnaissance et ma profonde gratitude.

SIGLES ET ACRONYMES

ACDI	: Agence canadienne pour le développement international
AFI	: Auxiliaires Féminines Internationales
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
AOF	: Afrique de l'Ouest Francophone
APRODEC	: Association pour la promotion du Développement Endogène des Communautés de base
AS	: Assistantes Sociales
ASBL	: Association sans but lucratif
BAC	: Baccalauréat
BEPC	: Brevet d'Etudes de Premier Cycle
CCB	: Caritas Catholica Belgica
CEDES	: Corps Européen de Développement Economique et Social
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CGP	: Comité de Gestion du Programme
COOPIBO	: Compagnons bâtisseurs
CPS	: Centre de Promotion Social
CRS	: Catholic Relief Service
ECDI	: Entités de Coopération au Développement International
EES	: Entraide Educative et Sociale
ESMA	: Ecole Secondaire des Métiers d' Art
FCFA	: Franc des Communautés Françaises d' Afrique
FMI	: Fonds Monétaire International
INDH	: Initiative Nationale pour le Développement Humain
INS	: Institut National de la Statistique
INSEE	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MEMISA	: Médical mission action
OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie
OIG	: Organisations Inter-Gouvernementales
ONED	: Observatoire National de l'Enfance en Danger
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OXFAM	: Comité d'Oxford de lutte contre la famine
PFO	: Programme Famille d'Origine

PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRF	: Programme de Renforcement de la Famille
PVD	: Pays en Voie de Développement
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SAC	: Système d'Action Concret
SCP	: Solidarité et Coopération Médicale
SHC	: Sensorial Handicap Corporation
UCL	: Université Catholique de Louvain
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	: Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

RESUME

La présente recherche a pour objectif, de déterminer les causes profondes qui sous-tendent le faible taux d'autonomisation des familles qui sont prises en charge par le Programme Familles d'Origine (PFO). Elle est de nature qualitative et s'est déroulée sur le site du village d'enfants SOS Dassa-Zoumé dans le département des Collines. Elle a pris en compte trente familles sélectionnées par choix raisonné. Les données collectées à l'issue des travaux de terrain ont été traitées manuellement puis analysées en se fondant sur les modèles d'analyse synchronique, l'analyse stratégique (Crozier et Friedberg, 1977), et l'approche de développement humain.

Il ressort des résultats de cette recherche que, c'est seulement 30% des familles participant au programme qui arrivent à l'autonomie après avoir passé au moins trois années dans le programme. Parmi celles-ci, environ 20% maintiennent ou améliorent leur niveau et qualité de vie cinq années après l'autonomie. Ce faible impact du programme sur les familles peut s'expliquer par le faible niveau d'appropriation des principes directeurs du programme par ses participants, le manque d'engagement des chefs de familles à s'investir sur une longue durée dans une ou des activités génératrices de revenus, les charges liées à la taille trop importante des ménages qui écrasent littéralement la plupart des chefs de ménages dont certains démissionnent. Il serait souhaitable que le programme investisse plus de ressources dans le développement communautaire, la formation des chefs de ménages afin qu'ils aient les capacités et aptitudes pour prendre en charge leurs familles. De même, il faudra prioriser la formation technique et professionnelle pour les enfants de sorte qu'ils puissent aller au plus tôt et maintenir sur le marché du travail.

Mots clés : Autonomie, familles, enfant, développement, Dassa-Zoumé.

ABSTRACT

The aim of the present research is, to determine the deep reasons that underlie the weak rate of family autonomisation that is taken in charge by Program Families of origin (PFO). It is qualitative research that took place on the site of SOS Children Village Dassa-Zoumé in the department of "Collines". This research took in account thirty families selected by reasoned choice. Data collected to the exit of the land works have been treated manually then analyzed while founding on models of synchronic analysis, the strategic analysis (Crozier and Friedberg, 1977), and the human development approach.

It highlights that only 30% of families participating in the program arrives to the autonomy after having spent at least three years in the program. Among these, about 20% maintain or improve their level and quality of life five years after their autonomy. This weak impact of the program on families can be explain by the weak level of appropriation of the leading principles of the program by its participants, the lack of engagement of family chiefs to invest themselves on a long time in income generative activities, loads bound to the size too important of households that crush most literally chiefs of households of which some resign. It would be desirable that the program invested more resources in the communal development, the training of household chiefs so that they will have capacities and faculties to take their families in charge. In the same way, priority could be given to technical and professional training for children so that they can go earlier to the labor market and maintain themselves indeed.

Key words: Autonomy, families, child, development, Dassa-Zoumé.

INTRODUCTION GENERALE

Au lendemain des indépendances, les conditions économiques des pays africains ont commencé à se détériorer. Plusieurs raisons sont à la base de cette situation : la mauvaise gouvernance inhérente à l'absence des structures démocratiques, les conflits dénotant de l'incapacité institutionnelle de certains États africains à gérer des programmes de développement, l'absence de mesures opératoires contre la pauvreté répondant au contexte africain (Ikando, 2006). Dans plusieurs pays africains dont le Bénin, ce contexte a favorisé la mise sur pied de divers mécanismes pour faire face à la dégradation croissante des conditions de vie des populations. Parmi ces mécanismes, on peut citer les projets et programmes mis en place et gérés par les Organisations Non Gouvernementales.

Les ONG interviennent dans divers secteurs de développement. C'est le cas de SOS Villages d'Enfants qui a démarré ses activités au Bénin en 1987. C'est une organisation non gouvernementale, de développement social qui s'occupe des enfants en difficulté et des communautés afin que ces dernières renforcent leurs capacités pour que les familles qui la constituent soient fortes et que les enfants aient l'environnement dont ils ont besoin pour leur épanouissement. Il tombe sous le sens que les actions de SOS Villages d'Enfants sont orientées vers le développement des enfants qui ont perdu la prise en charge parentale ou qui risquent de la perdre. La mission de SOS Villages d'Enfants est de donner une famille aux enfants en difficultés, les aider à bâtir leur propre avenir et participer au développement des communautés locales (SOS Villages d'Enfants Bénin, 2012). L'arrimage scientifique de la famille aux actions de développement ne s'est pas établi aisément. Ainsi, l'un des défis pour les sociologues de la famille a été de trouver une manière appropriée de problématiser la famille, comme un fait social total, au sens de Mauss (Durkheim, 1967). Autrement dit, de nombreuses difficultés ont émergé quant à l'analyse des dimensions, dans leurs interrelations et le lien entre la famille et la société, d'une part, avec les ONG d'autre part.

Les rôles que jouent les ONG sont souvent considérés comme bénéfiques car, répondant à une forme de solidarité internationale. Pourtant, leurs interventions auprès des populations dites cibles ou bénéficiaires, semblent trouver leur fondement dans des discours produits aux fins de justifier la pertinence de ces interventions d'une part, et par le souci d'améliorer les conditions de vie des participants au programme d'autre part. C'est le cas de SOS Villages d'Enfants Bénin, qui dispose de plusieurs unités de programmes que sont : la prise en charge de remplacement, l'éducation, le plaidoyer, le programme santé et les familles d'origine, objet

de la présente recherche. En effet, l'on a pu noter que depuis sa mise en œuvre, l'unité de programme familles d'origine peine à produire les résultats qui logiquement sont attendus de lui en terme d'appui aux familles sur le chemin de leur autonomie. L'on est donc en droit d'objectiver sur les déterminants de la faible capacité d'autonomisation des familles participantes au PFO après trois à cinq années de prise en charge. C'est l'objet de la présente recherche qui s'intitule : « **Programme Familles d'Origine Dassa-Zoumé : entre autonomisation des familles et assistanat** ».

A travers ce sujet, nous envisageons produire des données qualitatives de premières mains susceptibles d'expliquer les modes d'intervention des ONGs à l'échelle locale. Pour y parvenir, nous ferons recours à l'analyse qualitative des pratiques et des discours. Le présent document est composé de trois principales parties :

- la première partie rend compte du contexte de la recherche ;
- la deuxième partie présente le modèle d'analyse ainsi que la méthodologique adoptée pour cette recherche;
- la dernière partie prend en compte l'opérationnalisation de la recherche à travers le traitement des divers matériaux.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

1.1. Constats et justification

L'une des caractéristiques les plus importantes du phénomène de sous-développement se situe dans « *sa complexité, l'imbrication des symptômes sociologiques et économiques, leurs interactions enchevêtrées* » (Lacoste, 1963 : 7). Ceci entraîne un certain nombre de difficultés auxquelles se heurtent les tentatives de développement qui par ailleurs, ne s'attaquent qu'aux malaises jugés les plus graves.

Au cours des dix dernières années, le Bénin a enregistré une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 3,7%, (INSAE, 2013). Or, il est entendu que pour atteindre les objectifs du développement durable (ODD), le taux moyen nécessaire devait être de 7 %, (Global Development Prospects Group, 2016). La structure économique du Bénin n'a pas connu d'évolution significative au cours des récentes décennies pour induire efficacement un développement au niveau des communautés. L'appareil productif est quasi inexistant.

D'après les statistiques disponibles, le niveau de développement du Bénin, notamment la pauvreté s'est encore aggravée, prolongeant une tendance déjà préoccupante. La proportion des pauvres a augmenté dans un premier temps de 29 % à 37 % entre 2000 et 2006, et a connu une légère retombée à 33 % en 2007, pour remonter à 35% en 2009, (BM, 2009). La progression de l'incidence de la pauvreté monétaire est confirmée par les enquêtes EMICOV (2011). Elle est passée de 28,4% en 2002 à 35,6% en 2009. Soit un effectif de 3.363.000 personnes affectées. La pauvreté progresse également en sévérité et en profondeur. Elle se traduit par l'inégalité entre les pauvres qui est passée de 40 à 45 %, de même que le déficit collectif moyen de revenu par rapport à la ligne de pauvreté (INSAE, 2011). De plus, la perte des sources de revenus et d'actifs a aggravé la pauvreté dans un pays où la croissance démographique ne faiblit pas. Dans ces conditions, il s'avère important de se questionner sur les réels déterminants de la pauvreté en général au Bénin, et plus particulièrement sur sa persistance dans les milieux ruraux.

Ne recouvrant pas une seule acception, plusieurs auteurs ont affirmé que le développement n'est pas que synonyme de croissance, c'est-à-dire quantitatif, mais qu'il est également qualitatif. Ainsi, pour Bret (2006) le développement est l'amélioration des conditions et de la qualité de vie. Allant dans le même sens, l'INDH (2006 : 3) appréhende le développement comme,

« le processus par lequel une société se donne les moyens de mobiliser ses forces productives sans la transformation de son milieu en vue d'améliorer les conditions de vie et de bien-être de ses membres ».

Pour Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995), le développement est l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions, ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou de savoirs.

Ainsi, d'autres indicateurs entrent en ligne de compte de la mesure du développement, et ne sont pas exclusivement des indicateurs d'ordre économique. Selon le RMDH (2015), l'indice d'inégalité du développement humain s'établit à 0,282. Une large proportion du niveau potentiel de développement humain (35,2 %) est perdue du fait de ces inégalités, qui touchent particulièrement la santé et l'éducation. Cette perte constatée est supérieure à celle estimée pour l'Afrique subsaharienne.

La mondialisation et le libéralisme se traduisent par une montée des situations de concurrences et la nécessité de restructurer certains des appareils productifs pour les rendre plus efficaces. A ce titre, certains pays bénéficient plus de cette situation au détriment d'autres. D'où une augmentation des inégalités et des situations de vulnérabilité (INDH, 2006).

Tout ceci induit au niveau des ménages un ensemble de risques et de difficultés les conduisant à la pauvreté monétaire, mais également à la pauvreté non monétaire. L'affaiblissement des liens familiaux induit la crise des responsabilités dans les ménages, de même que l'effritement des liens sociaux. Ces risques sont de nature à exposer les ménages au discrédit social, voire à la perte des repères identitaires. Le droit des pauvres à la satisfaction des besoins essentiels, qui leur sont reconnus par la charte internationale des droits de l'homme, ratifiée par la République du Bénin, n'est pas effectif.

En vue de répondre à cette dégradation des conditions de vie des populations, diverses approches ont été pensées. Les plus manifestes sont :

- les activités relevant du secteur informel, gage de survie d'une population ne pouvant compter que sur son aptitude se débrouiller et ses capacités à braver les conditions de plus en plus intolérables de la pauvreté (Kankonde et Tollens, 2001). Ce secteur

comprend également des petites et moyennes entreprises informelles émanant des initiatives privées des acteurs (de Villers, 1992) ;

- des mécanismes d'assistance sociale ou de génération de revenus au moyen des tontines encadrées par des associations dénommées mutuelles (Lubana, 1990) ;
- et des projets de développement encadrés par des Organisations Non Gouvernementales (Kitapindu, 2004).

Au titre des Organisations Non Gouvernementales, nous avons SOS Villages d'Enfants dont la mission est de : « *Donner une famille aux enfants en difficultés, les aider à bâtir leur propre avenir et participer au développement des communautés locales* » (SOS Villages d'Enfants Bénin, 2002 : 7). L'un des programmes mis en œuvre par cette ONG est intitulé : Programme Familles d'Origine (PFO). Initié par SOS Villages d'Enfants Bénin en 2004 et mis en œuvre à Dassa-Zoumè depuis 2006, le Programme Familles d'Origine (initialement nommé Programme de Renforcement des familles), est un programme à base communautaire qui vise des situations qui conduisent à l'abandon des enfants par leurs parents ou familles. Les familles admises au sein du programme, le sont parce qu'elles ne disposent pas de revenus suffisants pour prendre en charge leurs enfants, ou manquent de capacité et d'organisation pour s'occuper comme cela se doit de leurs progénitures. Une fois admises, ces familles sont prises en charge pour trois à cinq années et bénéficient des prestations ci-après :

- renforcement des compétences parentales à travers l'organisation des formations ;
- organisation et dynamisation des groupements auxquels les parents tuteurs des familles admises peuvent appartenir ;
- soutien aux mutuelles de santé qui s'occupent de la prise en charge sanitaire des enfants et des familles ;
- octroi de crédit pour renforcer et développer les activités génératrices que mènent les parents/tuteurs du programme.

L'évaluation du PFO révèle qu'à peine 30% des familles arrivent réellement à s'assumer et à être autonome après la sortie du programme (SOS Villages d'Enfants Bénin, 2013). Il y a lieu de souligner que selon le Grand dictionnaire terminologique (2000), l'autonomie recouvre l'ensemble des habiletés que l'acteur investit dans des tâches quotidiennes pour agir dans différents domaines de la vie, sans avoir recours à l'aide d'autrui et en s'adaptant à son environnement. Van de Velde (2012) soulignait l'existence d'un lien systématique entre l'autonomie et le contexte économique et social au sein duquel l'acteur évolue. Ainsi, ce qui

importe va au-delà « [...] des seules conditions matérielles d'indépendance, c'est la possibilité d'orienter son propre destin, individuel et collectif, qui est ici en jeu. » (Van de Velde, 2012 : 31). Etre autonome va donc au-delà du seul fait d'obtenir un logement et un emploi, c'est en somme accéder à un mieux-être, un épanouissement fondé sur la satisfaction de ses besoins.

Au demeurant, l'objet de recherche se pose en des termes de questionnement central : pourquoi les ménages participants au PFO n'arrivent pas à atteindre l'autonomie après trois à cinq années de prise en charge ? La question soulevée a permis de formuler les hypothèses de recherche et de définir les objectifs.

1.2. Hypothèses et objectifs de recherche

Les hypothèses et objectifs de recherche, sont formulés en liens étroits avec les constats et la question centrale de recherche.

1.2.1. Hypothèses de recherche

L'hypothèse principale de la recherche est la suivante : le processus de sélection des familles participantes au PFO et les représentations sociales des acteurs inhibent leurs possibilités d'autonomisation réelle.

Cette hypothèse principale a été déclinée en hypothèses spécifiques que sont :

- le processus de sélection des familles participantes au PFO ne permet pas d'atteindre les cibles du programme en raison notamment des zones d'incertitudes dont il recèle et de son utilisation par certains acteurs.
- les chefs de ménages s'approprient peu ou prou des compétences mises à leur disposition dans le but d'améliorer leur niveau et qualité de vie.

De ces hypothèses, ont été déclinés les objectifs.

1.2.2. Objectifs de recherche

L'objectif général est d'analyser les causes profondes du faible taux d'autonomisation des familles participantes au PFO, malgré le système de sélection et d'accompagnement mis en place par SOS villages d'enfants.

Ce qui revient de façon spécifique à :

- évaluer le processus de sélection des familles participantes au PFO ;
- analyser l'influence des représentations sociales de l'aide au développement sur l'appropriation par les ménages des compétences parentales.

Il convient à présent, de procéder à la clarification des concepts de base et de faire la recension des écrits majeurs portant sur les différentes approches de l'autonomie, ainsi que la sociologie des Organisations Non Gouvernementales.

1.3. Clarification conceptuelle

Certains concepts liés à la recherche méritent d'être clarifiés et explicités pour favoriser une bonne compréhension du sujet et des résultats de recherches. Il s'agit essentiellement des concepts d'autonomie, familles (ménages) et développement.

1.3.1. Autonomie

Le concept d'autonomie est polysémique. En effet, il est diversement défini à travers la littérature et de façon disciplinaire (économie, administration publique, politique, psychologie, sociologie, philosophie, etc.). Dans le cadre de cette clarification conceptuelle, seront abordés uniquement les aspects sociologiques et psychologiques.

Le grand Larousse encyclopédique (2007) définit l'autonomie comme le droit qu'a un individu de déterminer librement les règles auxquelles il se soumet. Elle est aussi associée à l'autodétermination (Larousse, 1992) ou encore à l'indépendance, la liberté, la souveraineté (Dictionnaire de la langue française, 1995). A l'opposé, on parlera de soumission ou d'asservissement.

En psychologie, l'autonomie est assimilée à un ensemble de compétences qui permettent à un individu d'agir par lui-même, de gérer sa vie en répondant à ses besoins (Grand dictionnaire terminologique, 2000). C'est également sa capacité et son droit de prendre des risques, de faire des choix d'actes et de conduites en fonction des lois qu'il a intégrées et dont il connaît la valeur, sans pression de son entourage.

En sociologie, il s'agit des habiletés qu'un individu investit dans des tâches quotidiennes pour agir dans différents domaines de la vie, sans avoir recours à l'aide d'autrui et en s'adaptant à son environnement (Grand dictionnaire terminologique, 2000). Il est question d'un processus d'acquisition des habiletés qui le mènent à une conscientisation, à un renforcement de ses

capacités et un développement de ses conditions de vie et celles de son environnement (Bacha, 2013).

Certains auteurs tels que de Singly cité par Kuhnappel (2012) distinguent les notions d'autonomie, entendue en référence à l'approche Kantienne, comme la capacité d'un individu de se donner lui-même sa propre loi, et son indépendance, d'une part, de l'approche de Leibnitz, comme le fait de disposer de ressources propres pour répondre à ses besoins (ressources matérielles et financières). Autrement dit, l'autonomie représente « *le résultat d'un processus d'émancipation* » (Monjo, 2013 : 13), alors que l'indépendance renvoie davantage aux conditions matérielles d'existence. Van de Velde (2012) souligne l'existence d'un lien systématique entre l'autonomie individuelle et le contexte économique et social au sein duquel l'acteur évolue. Pour lui, ce qui importe va au-delà « *[...] des seules conditions matérielles d'indépendance, c'est la possibilité d'orienter son propre destin, individuel et collectif, qui est ici en jeu.* » Van de Velde (2012 : 31). Ainsi, contrairement à la notion d'indépendance, l'autonomie ne saurait se résumer au seul fait d'obtenir un logement et un emploi.

De même, certains auteurs établissent un lien entre autonomie et passage à l'âge adulte. Dans ce sens, l'accès à un premier logement, à un emploi, et enfin la constitution d'une famille sont des étapes distinctes et réversibles dans le temps qui ont pour effet une entrée plus tardive dans la vie adulte, donc à la jouissance totale de l'autonomie (ONED, 2015).

Le concept d'autonomie renvoie à celui des acteurs et plus précisément à l'autonomisation économique de la femme. La notion d'autonomisation économique des femmes se rapporte plus globalement au concept d'autonomisation. Les Nations-Unies définissent l'autonomie des femmes à partir des cinq principaux critères suivants:

« le sens de la dignité, le droit de faire et de déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, et la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement » (PNUD, 2008 : 9).

De façon plus spécifique, la définition de l'autonomisation économique des femmes se réfère aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) élaborés entre autres par l'ONU, la Banque Mondiale et l'OCDE. Le troisième objectif : « *promouvoir l'égalité des sexes et*

l'autonomie des femmes », traite spécifiquement de l'autonomisation économique (ONU, 2010). L'ONU a fait de cet objectif l'un des piliers de l'accomplissement d'autres OMD, tels que l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim, l'éducation primaire pour tous et l'amélioration de la santé maternelle.

Les Nations-Unies identifient trois dimensions de l'autonomisation économique des femmes qui, chacune, peuvent être améliorées par l'adoption de mesures concrètes. La première dimension est celle des opportunités économiques qui peuvent être favorisées par des actions visant notamment à :

- *« accroître l'employabilité des femmes en donnant accès à plus d'emplois et à des emplois de meilleure qualité, payés de manière équitable et qui se trouvent dans le secteur formel;*
- *accroître l'entrepreneuriat des femmes en créant un climat d'affaires propice et en dotant les femmes de capacités de gestion et de management, etc.;*
- *favoriser l'essor d'un secteur financier avec des banques et des institutions de microfinance qui donnent l'accès aux femmes à des produits financiers et du crédit adaptés à leurs besoins »* (PNUD, 2008 : 10).

La deuxième dimension est celle de l'amélioration des statuts légaux et des droits des femmes, en particulier en matière d'accès à la propriété, à la succession et à l'héritage. Il s'agit notamment de développer des cadres législatifs clairs pour la protection des droits des femmes en rapport à l'héritage des terres et des ressources liées à la terre, et d'aborder également les pratiques culturelles qui sous-tendent parfois la discrimination, en dépit du fait que des cadres légaux protègent les droits des femmes (PNUD, 2008 : 11).

Enfin, la troisième dimension examine la participation et l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels économiques. Cette participation peut être favorisée par l'implantation de mécanismes qui encouragent la présence des femmes dans les instances décisionnelles, (PNUD, 2008 : 11). Il s'agit de développer par exemple, des stratégies pour valoriser la nomination de femmes à des postes de décision du secteur public ou bien d'établir des programmes qui supportent le réseautage des femmes et le développement d'associations d'affaires.

Dans le cadre de cette recherche, le concept de l' "autonomie" est appréhendé selon la définition que fournit le lexique des sciences sociales. L'autonomie est perçue comme la

fixation du comportement, de l'attitude dans un sens que l'individu a ressenti comme satisfaisant et tend à se reproduire. C'est la capacité du ménage à s'administrer lui-même, à poursuivre ses propres fins indépendamment des pressions exercées sur lui.

1.3.2. Ménage

La notion de ménage est née de la pratique des recensements et enquêtes démographiques. Le ménage regroupe généralement une ou plusieurs personnes apparentées ou non qui vivent dans le même logement, une des personnes est reconnue comme chef de ménage (ONU, 2010). Le ménage traduit ainsi avant tout les arrangements résidentiels des individus et des familles : une personne vivant seule constitue un ménage ; des conjoints ne résidant pas ensemble appartiennent à des ménages différents ; plusieurs familles conjugales (homme, épouse (s) et enfant(s) peuvent appartenir à un même ménage, etc.

Le ménage peut se définir comme un ensemble d'individus apparentés ou non vivant sous le même toit, reconnaissant l'autorité d'une personne comme chef de ménage et prenant, le plus souvent, leurs repas ensemble (Kuepie, 2005). Un ménage regroupe l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté (INSEE, 2009). Il peut être composé d'aucune, une ou plusieurs familles. Un ménage composé d'une personne seule ou d'une unique famille est un ménage simple. Les personnes résidant dans une communauté (foyers de travailleurs, résidences universitaires, établissements pénitentiaires...) ou vivant dans des habitations mobiles (personnes sans-abri) sont considérées comme vivant « hors ménage » (INS, 2004).

Ces individus sont hétérogènes du point de vue d'une multitude de critères (âge, sexe, statut, etc.) et occupent des fonctions différentes au sein de la maisonnée. Schématiquement et par rapport à la situation vis-à-vis du marché du travail, un ménage sera composé d'un individu principal pourvoyeur de ressources (l'homme chef de ménage), d'une femme pouvant aussi parfois apporter un revenu supplémentaire, mais dont la tenue de la maison est l'activité qui occupe une bonne partie de son temps, et des jeunes enfants qu'il faut nourrir, soigner et éduquer (Siaka, 2002). A ces membres, il faut ajouter les enfants adultes du noyau familial qui tardent à quitter le domicile parental et des personnes, jeunes ou moins jeunes, en général apparentés au chef de ménage ou à sa conjointe, et qui, pour des raisons diverses (scolarisation, recherche d'emploi, renforcement des liens entre familles, etc.), sont encore dans le ménage initial.

La famille renvoie à la notion de ménage, c'est-à-dire de cohabitation dans un même logement. Ainsi, au sens du recensement, il peut y avoir des ménages sans famille, mais pas de famille sans ménage (INSEE, 2009). Le recensement distingue trois types de familles : les couples sans enfant ; les couples avec enfants ; les familles monoparentales.

Le chef de ménage est considéré comme étant la personne de référence dans le ménage. Ainsi, la détermination du sens que nous comprenons du chef de ménage est indispensable pour situer le lecteur à l'intérieur du travail. En principe, il convient que le membre du ménage retenu comme personne de référence soit celui qui assume réellement la direction des affaires du ménage ou en assure, pour la plus large part, la subsistance. Toutefois, dans la réalité, est considérée comme chef de ménage la personne qui représente le ménage dans ses démarches administratives (Duchêne, 1995).

Quelle que soit sa configuration réelle, le ménage, en tant qu'unité de consommation, doit générer assez de ressources pour subvenir aux besoins de ses membres. Quand le principal pourvoyeur de revenus (le chef de ménage), pour une raison ou pour une autre, n'est pas à même de bien assurer cette fonction, le ménage est contraint de mettre en place des stratégies génératrices de ressources supplémentaires, afin d'atteindre une certaine autonomie (Pilon *et al.*, 1997).

1.3.3. Développement

Diachroniquement, le concept de développement remonterait à Aristote jusqu'au XIXe siècle, où les progrès de la technique et de la science sont devenus les moteurs de la croissance et de sa représentation. Rist (1996 : 52) parle à cet effet du « *triomphe de l'évolutionnisme social.* » Dans cette logique, le développement est non seulement irréversible, mais il apparaît aussi inévitable, tout comme l'évolution naturelle. Ensuite, ce concept fut remis à jour à la faveur des discours des dirigeants des puissances occidentales, notamment celui du Président des Etats-Unis Harry Truman, en janvier 1949 cité par Rist (1996 : 118). Ainsi, à travers son discours, le Président américain disait qu'il fallait « *lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées.* » Dans cette perspective, le développement était perçu par analogie au sous-développement, où il était question pour les pays dits sous-développés d'atteindre le niveau des pays riches. C'est à partir de cette époque, que les réflexions sur ce concept ont commencé par être multiples et multifformes.

Plusieurs auteurs ayant abordé la question du développement, estiment que c'est un concept polysémique, qui évoque plusieurs dimensions à la fois. Pour Tremblay (1999), ces dimensions sont « *théoriques et même idéologiques* ». Pour des auteurs tels que Rist (1996), le concept de développement relève de la croyance, tandis que pour d'autres comme Latouche (1995), il relève des théories, telle que la théorie économique.

Dans le cadre de cette recherche, le développement est défini selon une première approche à travers la thèse de l'évolutionnisme. Ainsi, pour Darwin (1859), par le biais de la sélection naturelle, seules les espèces les plus fortes subsistent, donc se développent. Ce développement s'opère à travers la transmission à la descendance d'un certain nombre de caractères, dont les caractères innés pouvant leur permettre de s'adapter.

Dans une seconde approche, le développement est perçu comme la croissance économique. Ceci fut essentiellement l'œuvre des auteurs tels qu'Adam Smith (1723-1790), David Ricardo (1772-1823) et Jean-Baptiste Say (1767-1832). Les principes de l'économie élaborés par les premiers théoriciens de l'économie classique, ont servi de base aux théories du développement économique, donc du développement tout court. Le développement signifiait l'obtention d'une croissance économique significative sur une longue période. Dans cette logique, Rostow (1952) définit le processus universel du développement des nations à partir de la croissance. La croissance s'effectue à travers quatre étapes que sont : la société traditionnelle, les conditions préalables du démarrage ou du décollage, le démarrage, le progrès de la maturité et l'ère de la consommation de masse. Par la suite, l'approche économique a été élargie et fait référence aux avancées quantitatives sur tous les plans. Ainsi, selon l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (2006 : 15), le développement en tant que croissance économique, a trait à « *l'ensemble des mutations positives (techniques, démographiques, sociales, sanitaires...) que peut connaître une zone géographique (continent, pays, région...)* ».

En opérant à une fusion des différentes thèses évoquées ci-dessus, on en vient à une approche du développement qui soit à la fois quantitative et qualitative. Perroux (1964 : 115) définit à cet effet le développement comme « *la combinaison des changements mentaux et sociaux qui rendent la nation apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global* ». Pour Tremblay, le développement (1999 : 7) est « *un processus de changement ininterrompu, ayant des effets cumulatifs qui sont irréversibles et qui sont dirigés vers une finalité précise* ».

Les principales thèses des auteurs se rapportant à l'autonomisation ainsi qu'à la sociologie des ONG sont également passées en revue.

1.4. Etat de la question

Il ressort des diverses recherches, une littérature abondante se rapportant à l'autonomie d'une part, et aux Organisations Non Gouvernementales, d'autre part.

1.4.1. Sociologie de l'autonomie

L'autonomie en tant qu'axe de recherche a fait l'objet de plusieurs travaux. Ces derniers s'inscrivent dans diverses disciplines des sciences sociales : la sociologie, la psychologie, la psychosociologie, le droit, etc. Cette multidisciplinarité du concept a induit plusieurs approches d'autonomie.

1.4.1.1. Approche sociale

L'autonomie sociale est conçue dans la relation aux autres et renvoie à l'autonomie comportementale définie par Arenilla *et al.* (1996) comme étant la capacité de réflexion tenant compte de la portée personnelle et sociale de ses actes. Pour Sands et Wehmeyer (1996), l'autonomie comportementale représente les "habiletés d'une personne à indiquer ses préférences, à faire des choix et à amorcer une action en conséquence.

D'autres chercheurs associent l'autonomie sociale à l'éducation morale. Selon Durkheim (1967), l'autonomie est un exercice de l'autorité sur les membres de la société mettant en jeu la volonté. Dans le même ordre d'idées, Hameline cité par Moyne (1982), assimile l'autonomie à l'attitude d'obéir à sa propre loi (autos-nomos) en opposition à la conduite hétéronome, qui dépend des lois et des déterminations extérieures.

L'autonomie intègre aussi la notion de liberté. Dans sa définition du sujet, Touraine (2005) aborde implicitement la notion d'autonomie en évoquant la liberté et la capacité des individus à se transformer et à se développer individuellement et collectivement. Mais, pour Morin (2000), cette autonomie n'est pas l'expression d'une liberté absolue mais, d'une liberté relative qui dépend de l'environnement biologique, social, culturel de l'individu. Sur le plan social, l'autonomie toucherait alors à l'équilibre entre les réussites individuelles et collectives.

1.4.1.2. Approche psychosociale

Une approche intégrant des perspectives sociologiques et psychologiques de la personne a été développée par des auteurs tels que Greenberger (1982 ; 1984), Greenberger et Sorensen (1974), Greenberger *et al.* (1975). L'autonomie examinée sous l'angle psychosocial est décrite comme « *un ensemble d'attitudes, de prédispositions et de comportements qui influent non seulement sur les apprentissages en classe mais également sur la conduite des individus dans les apprentissages reliés à la vie quotidienne* » Greenberger (1984 : 32).

Greenberger (1982) a développé un modèle d'autonomie, dit de maturité psychosociale. Il se décompose en trois catégories de compétences développées par l'individu pour faire face aux injonctions de la société. L'auteur définit trois composantes de cette autonomie : l'identité, l'indépendance, l'orientation vers le travail.

Deslandes (2007) reprenant ce modèle, y inclut trois dimensions qui constitueront la charpente au niveau de l'analyse. La première dimension, l'autonomie personnelle, fait appel aux compétences individuelles, liées aux capacités à agir de façon autonome. Celle-ci est associée au concept de l'identité qui renvoie au concept de soi, à l'estime de soi, à l'intériorisation de valeurs, à la confiance. Ledit modèle implique en deuxième lieu, que l'individu développe des compétences interpersonnelles, se traduisant par des habiletés relationnelles, une capacité à établir des liens et à interagir avec autrui avec aisance. Cette dimension met en jeu le concept de l'indépendance, qui se rapporte à l'autodétermination et à la perception de contrôle et d'initiative en dehors de toute dépendance à l'égard des pairs, des parents et des adultes. Enfin, la troisième composante du modèle fait référence aux habiletés sociales, qui renvoient à la capacité de l'individu d'être acteur de la société et de participer à son développement. Deslandes (2007) y développe la notion d'orientation vers le travail qui est en lien avec la motivation au travail, le sens de l'effort, l'engagement, l'implication dans une tâche, la persévérance et le sens du défi.

1.4.1.3. Autonomie comportementale et sociale

Cette approche de l'autonomie se rapporte surtout à celle de la construction d'une identité sociale. La quête d'une identité propre et distincte est une étape naturelle chez l'être humain, donc primordiale pour sa construction et son indépendance psychique. Cependant, elle peut être complexe et représenter un long processus qui dure plusieurs années. Cette autonomie, forme de liberté intérieure qui permet une certaine indépendance et un

détachement vis-à-vis de l'entourage, fait de l'acteur une personne distincte, une entité unique (Dubet, 2002). L'être humain, être social par excellence, a besoin d'autrui pour s'exprimer, se réaliser, se comparer, se comprendre, s'identifier. La notion de dépendance intrinsèquement liée à celle de l'autonomie préexiste et conduit à la construction de soi. La relation aux autres fait partie de ce processus mais, comporte un paradoxe entre la volonté de se différencier et celle d'être accepté par les autres.

L'autonomisation de la famille passe autant par celle des parents (adultes) que des enfants (adolescents). Pour ce qui est de l'enfant, le cercle familial n'étant plus son unique centre social et affectif, celui-ci passe beaucoup plus de temps avec ses amis en dehors de chez lui. Son environnement change et s'élargit, s'ouvre à d'autres lieux et d'autres cercles. En effet, chaque endroit peut porter une signification particulière pour le jeune chez qui le regroupement du cercle d'amis peut se faire dans un parc, à l'angle d'une rue etc. La découverte de nouveaux lieux est une manière de se créer une identité propre à cette période de mutation. Le monde extérieur devient synonyme de nouvelles expériences donc d'aventures, de recherche de l'inconnu. Par ce moyen, les jeunes se différencient nettement de leurs parents et du cercle familial en général. L'indépendance est clairement revendiquée (Guillot, 2006).

Piaget (2004) estime que l'adolescent est constamment à la recherche d'une identité sociale qui se réalise à travers les relations que l'individu entretient avec son entourage et le respect des normes et valeurs transmises. Pour Tajfel et Turner (1979, 1986), l'identité sociale est définie comme étant la conscience d'appartenance à un groupe, de même que le capital émotionnel et moral qu'il y rattache.

Les acteurs ont tendance à construire une identité sociale « *à partir de leur appartenance ou de la référence à certains groupes* » (Deutch, 1967 : 105). Pour mieux s'affirmer, ceux-ci s'organisent parfois en bandes très structurées avec des règles de fonctionnement qui leur sont propres et une ritualisation dans laquelle ils tentent de trouver une identification, une protection, une idéologie. Deutch (1974 : 104) évoque « *le double besoin de différenciation et de conformité au groupe* ». Ainsi, la quête d'une conformité répond au besoin de « *dissimuler et de contrôler l'angoisse* ». Ce qui peut expliquer entre autre, une certaine forme de dépendance parfois extrême au groupe qui ne constituent, selon Winnicott (2000), que des individus rassemblés et isolés.

L'une des conséquences de cette interaction nouvelle avec autrui et de cette ouverture au monde est l'apprentissage de la vie collective et le respect des règles. De là, émane la notion de savoir-vivre évoquée par Viévard (2005). C'est par l'espace public, et souvent urbain, par des lieux à première vue ordinaires, que le jeune construit son identité (Goldberg et Birreaux, 1997). Les jeunes s'approprient ainsi très facilement les lieux urbains (centre commercial, stade...) dans lesquels ils se créent un deuxième foyer où ils mangent et s'abritent. Ces lieux sont aussi un lieu de projection où leurs tags et actes transmettent divers types d'émotions extrêmes. Le milieu urbain représente ainsi bien souvent un repère pour les adolescents, durant cette période de mutation. Cette confrontation avec de nouveaux lieux et de nouvelles personnes, les pousse progressivement à sortir de leur cocon et de la bulle familiale pour s'ouvrir au monde. La rue et la ville à plus grande échelle seraient ainsi « l'antichambre de la vie sociale » où se font les apprentissages qui précèdent la véritable entrée dans la vie sociale (Goldberg et Birreaux, 1997). Considérées par ces auteurs comme « le marchepied du monde » elles sont perçues par les adolescents comme rassurantes et structurantes. Ce qui de ce fait, socialise leur autonomie.

Dans une réflexion de Viévard (2005) portant sur la relation entre l'espace individuel et l'espace public, celui-ci précise qu'il n'y voit pas deux espaces qui se confrontent mais une implication de l'individu dans l'espace public entraînant une relation avec autrui. Cet espace éveille en lui un sentiment d'altérité, puisqu'il a l'impression que les deux espaces lui appartiennent sans pour autant avoir la possibilité d'exercer un quelconque pouvoir sur l'espace public, qu'il partage avec autrui et dans lequel les règles communautaires sont de mise.

La littérature disponible se structure au travers de la sociologie des organisations, la sociologie de l'action, mais également la sociologie des associations. Cependant, les écrits dont les fondements répondent à l'intérêt de la problématique et tiennent compte de l'aspect organisationnel des ONG se retrouvent plus à travers ce qu'on peut désigner par le vocable « sociologie des organisations non gouvernementales ».

1.4.2. Sociologie des Organisations Non Gouvernementales

Les ONG peuvent être définies comme des associations qui se structurent et s'institutionnalisent progressivement en fonction des réactions aux besoins dévoilés dans le cadre de leurs activités auprès des communautés bénéficiaires (Ikando, 2006). Ces communautés sont en situation de précarité et animées de l'espoir que leur adhésion

individuelle ou collective au projet qu'encadre l'organisation, leur procurera à terme les moyens susceptibles d'améliorer leurs piètres conditions d'existence. La présente section recense les écrits en rapport aux ONG internationales et africaines. Il s'agit en l'occurrence de leur existence, fonctionnement et rapports avec les réseaux d'acteurs qui y interviennent. Aussi, seront analysés l'action des ONG, les rapports existant entre différentes ONG, entre celles-ci et les bénéficiaires des projets, ainsi que le rôle et la part des différents acteurs dans la chaîne d'aide qui transite par les ONG.

1.4.2.1. Contexte d'émergence des ONG

Le contexte relatif à chaque époque, de même que leur inscription institutionnelle et sociologique dans les sociétés où elles ont évolué, ont fortement influencé l'émergence des ONG. Pour des raisons de concision dans le cadre de la présente recherche, il sera mis en exergue le contexte de développement des ONG en Occident, puis en Afrique. Selon Stangherlin (2001 : 6) :

« ...on peut historiquement repérer successivement quatre générations d'ONG. L'origine de la première doit être cherchée à la fois dans la période coloniale et dans la situation politique et socio-économique de l'après-guerre en Europe. L'émergence de la deuxième génération est liée à la période de la décolonisation et au mouvement international des deux premières décennies de développement. La troisième génération émerge de l'idéologie tiers-mondiste dans le cadre de la guerre froide. Enfin la quatrième génération puise ses origines dans la remise en question de l'idéologie tiers-mondiste, la fin de la guerre froide et le développement d'un nouveau pragmatisme, à la fois apolitique et professionnel ».

➤ Première génération des ONG

L'origine des ONG de coopération en Belgique remonte aux initiatives entreprises durant la colonisation à partir de 1930. Le développement communautaire et l'assistance aux macrostructures sont les deux types d'initiatives qui furent privilégiées. Portées par les universités et les institutions du monde catholique, ces initiatives plaçaient au centre du développement le rôle d'identification, de gestion et de suivi des projets, par un expatrié européen. Les associations créées au cours de cette période se sont organisées autour de trois types d'activités qui recouvraient presque entièrement le champ de l'aide aux colonisés : l'aide alimentaire, la formation et la santé.

Les Compagnons bâtisseurs (COOPIBO), le Corps européen de développement économique et social, l'Entraide éducative et sociale, les Auxiliaires féminines internationales et AIDR sont les ONG qui s'inscrivaient dans l'approche communautaire. Toutefois, dans l'approche des macrostructures, une série d'institutions se sont formées à l'intérieur du pilier catholique. Elles peuvent être considérées comme les pionniers des ONG de développement en Europe (Stangherlin, 2001). Aussi bien dans l'approche communautaire que dans celle des macrostructures, l'initiative du développement et des activités à réaliser était insufflée par la métropole et par conséquent vue et considérée comme une assistance de cette dernière aux « colonisés ».

A la fin des deux guerres mondiales qui ont ravagé l'Europe, des ONG humanitaires furent créées pour faire face à des situations de détresse auxquelles étaient confrontées les populations européennes. Ce fut le cas :

- en 1967 du Foster Parent Plan (devenu Plan International) ;
- de l'Entraide socialiste en 1936, qui sera le précurseur du Fonds pour la Coopération constitué dans la foulée de la décolonisation ;
- des ONG américaines Catholic Relief Service en 1943 et CARE en 1945 ;
- du Comité d'Oxford de lutte contre la famine (OXFAM) en 1942 ;
- de Caritas Catholica Belgica en 1932 (devenue une ASBL¹ en 1949).

➤ **Deuxième génération des ONG**

Durant la décennie 60, ces associations créées pour faire face aux situations de misère de l'après-guerre, se réorientèrent vers les pays en voie de développement et on assista alors à l'apparition d'une deuxième génération d'organismes d'aide. L'Europe était en plein boom économique et la situation de l'après-guerre appartenait au passé. Les ONG de coopération au développement émergent ainsi. Elles sont inspirées par la conception dominante du sous-développement à l'époque, soit celle du retard enregistré par les pays du Tiers-Monde par rapport au monde développé vu le manque de techniques, de ressources et de personnel qualifié.

« Contrairement aux grands projets de développement national et macro-économiques, promus par les agences de l'ONU ou les coopérations bilatérales, les

¹Asbl : Association sans but lucratif

projets des ONG sont de petite taille et les sentiments humanitaires, basés sur l'empathie, la culpabilité ou un sens de responsabilité, en restent le moteur essentiel » (Stangherlin, 2001 : 15).

C'est alors, qu'émergent à la fin du régime colonial, bon nombre d'ONG en Afrique. Il s'agit par exemple de :

- COMIDEDMOS, créée en 1969;
- Caritate Aegrorum Servi (Caraes) fondée en 1967;
- Centre de développement intégral (CDI-Bwamanda) créé en 1968;
- POTOS, né en 1977 d'une initiative de soutien d'ingénieurs agronomes de Gand aux missionnaires en RDC et en Haïti.

Deux facteurs ont été déterminants dans l'accroissement du mouvement de développement international en Europe à l'époque : la campagne mondiale contre la faim lancée par la FAO en 1960 ainsi que la prolifération des programmes d'envoi des jeunes vers l'outre-mer.

La campagne mondiale contre la faim a incité la création de comités nationaux afin d'en concrétiser les objectifs. C'est le cas du Comité français contre la faim en France en 1960, de la *Die Deutsche Welthungerhilfe* en Allemagne en 1963, du comité pour la campagne contre la faim (SOS-Faim) constitué en 1965 en Belgique.

L'Église catholique s'impliqua également dans cette dynamique par le lancement en 1961 de la campagne « Carême de partage » en faveur des victimes des troubles de l'indépendance au Congo (Ikando, 2006). L'organisation Caritas s'était aussi mobilisée à cette époque pour les victimes des troubles de l'indépendance. Partout en Europe furent créées des structures nationales pour organiser des campagnes de Carême de partage. En Belgique, « Entraide et Fraternité » fut créée en 1962, et en 1967 et 1969 seront créés successivement la Commission Justice et paix, et la *Wereldwijd*. A côté de ces organisations issues du monde catholique, et de la campagne de la FAO, se sont aussi développées des ONG protestantes : l'Association protestante des volontaires (1966), Missions évangéliques contre la lèpre (1972), Tear Fund (1976) et Solidarité Protestante (1977). L'Église anglicane qui récoltait des fonds pendant l'entre-deux guerres pour venir en aide Concernant la prolifération des programmes d'envoi des jeunes vers l'outre-mer, ces programmes ont été développés après la Première guerre

mondiale pour favoriser les échanges interculturels européen et nord-américain. Le Service civil international est l'ONG qui se trouve à la base de ce projet. L'avènement des Peace corps (Corps de la paix) avec J.F. Kennedy aux États-Unis, a beaucoup contribué à l'envoi des jeunes dans les pays du Sud.

Le trait fondamental des ONG et des initiatives développées au cours des années 1960 était leur caractère fortement institutionnel.

➤ **Troisième génération des ONG**

La troisième génération des ONG est celle des tiers-mondistes. En effet, la radicalisation du discours d'une frange de l'Église catholique, les mouvements de contestations estudiantins et de jeunesse, l'arrivée sur les sites universitaires belges de nombreux étudiants étrangers du Sud et spécifiquement de l'Amérique latine, a favorisé l'émergence de ces ONG de la troisième génération.

Ces dernières naquirent d'une prise de conscience émanant d'une sociologie critique de la domination et de l'exploitation des peuples. Cette sociologie était conçue à l'époque par des penseurs tels que Gunder (1972) avec sa théorie du développement du sous-développement, Amin (1986) avec sa théorie du centre et de la périphérie, ainsi que celle de la déconnexion. La théorie de la dépendance et du développement inégal inspira le nouveau discours des ONG Européennes. Naquirent alors différents mouvements que sont :

- la Commission Justice et Paix en 1968;
- le CETRI en 1976;
- l'OXFAM qui devint progressivement à partir de 1968 une organisation plus politique, et un des mouvements moteurs tiers-mondiste en Belgique.

Des thèmes comme le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes et donc de s'auto développer furent promus, et les règles du commerce international furent dénoncées comme injustes.

➤ **Quatrième génération des ONG**

Pour finir, la quatrième génération d'ONG fût celle des techniciens sans frontières des ONG à vocation essentiellement humanitaires et spécialisées dans l'aide d'urgence (Ikando, 2006). C'est le cas de Médecins sans frontières et Médecins du monde. Ainsi, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, les projets et programmes d'ordre technique et de grande envergure dans le domaine de la santé et de l'agronomie gagnent de l'importance. Ces années

furent caractérisées par l'apparition des ONG techniciennes, moins idéologiques, plus apolitiques et plus pragmatiques. Ces dernières sont réorientées vers des activités d'anciennes ONG (secteurs de la santé, de l'agronomie et de la sécurité alimentaire), et des activités économiques.

A côté de Médecins sans Frontières (1980) et de Handicap International (1986), apparurent MEMISA (Médical mission action) créé à Rotterdam (1988), Solidarité et coopération médicale au Tiers-Monde (1986), Sensorial Handicap corporation (1992), une ONG française ou PHOS (1994). Dans le secteur de l'Agriculture apparurent ADRAI (1982), GENAGRO (1986) et Aide au développement de Gembloux (1986) qui ont toutes été créées au sein des facultés agronomiques de l'UCL et de Gembloux, Stangherlin (2001). Bien d'autres ONG avaient vu le jour dans des secteurs aussi variés.

1.4.2.2. ONG et interventions sociales

Comme toute autre organisation, les ONG ont pour objectif général d'entreprendre des actions dans un milieu en vue de faire face à des situations auxquelles elles sont confrontées dans le cadre de leurs diverses interventions. En tant qu'organisation, nous pouvons retenir deux caractéristiques majeures des ONG. La première, comme l'indique leur appellation, est leur autonomie vis-à-vis du gouvernement. Le Centre Tricontinental estime que les ONG sont :

« ...autonomes vis-à-vis des gouvernements, et ayant leur origine dans ce que l'on appelle aujourd'hui la société civile, les ONG forment un espace d'acteurs socialement diversifiés, agissant dans le champ du développement, en dehors des structures de l'État, mais en étroite relation (positive ou négative) avec lui » (Centre Tricontinental, 1998 : 8).

Cependant, cette première caractéristique des ONG demeure relative dans la mesure où selon les normes de la société ou des sociétés dans lesquelles elles sont censées intervenir, des situations se présentent où leur autonomie vis-à-vis des gouvernements se trouve être remise en cause. L'une des principales raisons se situe dans le fait que c'est ce dernier qui lui fournit les ressources nécessaires à la réalisation des actions sur le terrain. Tel est le cas de plusieurs ONG du Nord qui se trouvent intégrées dans les programmes de l'instance gouvernementale chargée de la coopération internationale de leur pays. Certaines d'entre elles reçoivent même la quasi-totalité des fonds nécessaires à leurs entreprises, à travers des agences gouvernementales dites de développement ou de coopération au développement. Il va de soi

que les interventions de ces ONG devront suivre une certaine ligne fixée par leurs gouvernements respectifs.

La seconde caractéristique peut s'appréhender à travers :

« le fait que les ONG ne fixent pas leurs objectifs en elles-mêmes. Elles sont destinées à appuyer des actions en dehors de leur propre organisation, par un apport financier, une expertise, des évaluations et, dans le cas des ONG du Nord, par l'information et la formation de leur public. Elles se distinguent donc des mouvements sociaux...

Elles sont aussi d'une autre nature que les institutions religieuses ou laïques, destinées à encadrer leurs membres ou à faire partager leurs convictions » (Centre Tricontinental, 1998 : 8).

Il se dégage de cette deuxième particularité des ONG, que leur rôle d'acteurs en vue de la transformation d'un milieu donné par des interventions diverses, dérive d'objectifs qui ont été fixés par d'autres instances. Leurs actions ne se situent pas dans le champ de la revendication, la pression, la contestation comme celles que mènent les mouvements sociaux, les syndicats, les partis politiques ou tout autre mouvement de lutte (Ikando, 2006).

Toutefois, ceci n'exclut pas qu'il peut se trouver des contextes où les ONG sont appelées à intégrer dans leurs activités des modalités d'action engagée. C'est le cas des ONG d'Amérique latine qui ont joué un grand rôle dans la lutte contre les régimes militaires en s'impliquant dans différents mouvements de libération. Pour ce faire, elles ont parfois adhéré au discours de la théologie de libération des églises et des partis politiques. C'est aussi le cas au Bénin, des ONG qui s'associent aux partis et mouvements politiques à la veille des élections, en vue de sensibiliser les citoyens à la paix en période électorale.

Si on peut reconnaître que les ONG ont pour objectif d'entreprendre une action en un lieu déterminé en vue de contribuer au développement de ce milieu ou de la population de ce milieu, le type d'action quant à lui, est fonction de l'environnement dans lequel l'ONG est appelé à œuvrer. Et cette action peut aller au-delà de celle qui est attendue par les bénéficiaires, si les forces internes et externes en présence les y contraignent (Ikando, 2006). Les mouvements tiers-mondistes et altermondialistes peuvent être considérés comme exemple du phénomène. Ces mouvements sont organisés pour la plupart par des ONG influentes du Nord. Solidaires à la cause des pays du Sud, témoins des problèmes de développement sur les

différents terrains où elles interviennent dans des actions de développement, elles se sont décidées à s'engager sur un autre front : celui de la contestation et de la pression politique.

De manière générale, l'autonomie et l'action constituent les deux éléments caractéristiques des ONG. Au demeurant, ces contradictions internes qui ont été relevées plus haut permettent de dégager une certaine typologie des ONG afin de mieux les distinguer. Rubio (2004) présente trois critères importants de classification des ONG :

- le critère fonctionnel qui permet de distinguer les ONG selon leurs fonctions (médicales humanitaires d'urgence, de développement, de défense des droits humains, techniques, diplomatiques, généralistes, financières, de défense de l'environnement) ;
- l'inspiration ou le fondement de leur mission sociale (ONG confessionnelles et laïques) ;
- leurs actions nationales ou internationales.

Plus précisément, « nous pouvons à partir de la nature des actions entreprises, distinguer les ONG humanitaires, des ONG de développement local et celles d'appui ou d'assistance aux luttes sociales » (Ikando, 2006 : 42).

Les ONG humanitaires sont celles qui interviennent face à des besoins immédiats de survie matérielle dans des domaines tels que la santé, l'habitat, l'alimentation, les besoins essentiels de base. Leurs actions font souvent suite à des calamités naturelles (éruption volcanique, ouragan, inondations, sécheresse, tsunami, etc.) et des situations créées par des conflits et des guerres. L'intervention des ONG humanitaires est plus orientée vers les urgences qu'aux causes réelles des problèmes soulevés.

Ensuite, les ONG de développement local sont celles qui interviennent par des actions d'ordre économique (les coopératives par exemple), social et culturel. Ces actions sont en faveur des communautés locales, rurales ou urbaines ou des groupes sociaux spécifiques (les personnes handicapées par exemple).

Enfin, la dernière catégorie est celle des ONG qui mènent des luttes sociales. Elles appuient les actions des organisations orientées vers les recherches, les analyses et la formation en vue de l'action politique. En somme, il s'agit des actions visant à créer une visibilité internationale.

1.4.2.3. Origine des ONG

La catégorisation de l'origine des ONG peut être faite en deux étapes : les ONG du Nord et celles du Sud.

Les ONG du Nord sont celles qui ont été créées dans les pays Occidentaux (Amérique du Nord et Europe). Nous pouvons également classer les ONG internationales selon ce que Corsino appelle, Entités de Coopération au Développement International (ECDI). Il s'agit

« des entités particulières, en général, sans but lucratif, ayant siège dans les pays industrialisés et qui appuient l'exécution de projets et de programmes de développement dans le Tiers-monde, où elles trouvent des représentants, des partenaires, des conseillers ou des consultants » (Padron, cité par Corsino, 1998 : 36).

Pour Corsino, *« les ECDI canalisent aussi l'argent provenant de leur gouvernement auquel elles ajoutent des fonds propres obtenus par des campagnes de récolte de fonds. Les sommes qu'elles administrent sont importantes pour les ONGD »* Corsino (1998 : 48). A côté des ECDI, œuvrent des agences gouvernementales de développement, relevant de leurs pays respectifs. C'est le cas de l'ACDI pour le Canada, de l'USAID pour les Etats-Unis, de l'Europ Aid pour l'Union Européenne, etc. Les ONG qui relèvent des agences et institutions internationales, ou des agences intergouvernementales sont nommées sous le vocable organisations intergouvernementales (Beigbeder, 1992). Il s'agit par exemple de l'OIF, du PNUD, de l'UNICEF, de l'UNESCO, du FMI.

Les ONG du Sud quant à elles œuvrent pour un développement à la base, ou développement local. Elles interviennent par des projets directement auprès des populations, tout comme elles peuvent également intervenir en passant par des ONG internationales qui les financent.

Il faut souligner que les ONG internationales qui financent celle du Sud ont tendance à les influencer à travers leurs idéologies, qui n'est pas toujours désintéressée. En effet, la coopération avec le Tiers-monde, née après la deuxième Guerre Mondiale, à la suite du plan Marshall, avait davantage un but politique et stratégique qu'économique et humanitaire. Comme le souligne Corsino (1998 : 35), il s'agissait *« notamment d'empêcher que les nouveaux pays indépendants ne passent au socialisme »*. Les cultures dominantes de l'époque étaient représentées par le bloc occidental comprenant les sociétés américaines et européennes occidentales, et le bloc de l'Est comprenant l'URSS et sa sphère d'influence en Europe de l'Est.

Les deux blocs incarnaient respectivement l'idéologie capitaliste et l'idéologie communiste qui étaient les idéologies dominantes de l'époque.

Bon nombre d'ONG créées après la seconde guerre dans le monde occidental, alors que les mouvements de décolonisation commençaient à voir le jour, étaient porteuses de l'idéologie du système dominant à l'époque, le capitalisme. Sur le plan économique, une telle orientation idéologique a mené à vouloir appliquer aux pays du Sud un modèle de développement linéaire s'inspirant de celui des pays occidentaux. Devant cet échec entraîné par des politiques mimétiques de développement qui ont débouché sur l'endettement et renforcé l'appauvrissement des pays d'Afrique Subsaharienne, d'autres mécanismes ont été développés par certaines organisations internationales relevant des agences internationales : les programmes d'ajustement structurel.

Ceux-ci n'ont pas produit les résultats escomptés du fait que ces organismes ont estimé les Etats africains inaptes à gérer des programmes de développement dont ceux de lutte contre la pauvreté. D'où l'intérêt qu'il y eut de responsabiliser les ONG qui étaient censées pouvoir mieux gérer les projets, et à moindre frais que ces États (Ikando, 2006). Toutefois, bien que recevant la confiance des donateurs, les ONG ne demeurent pas moins liées aux idéologies de ces derniers. Ainsi, « *pour la grande majorité des ONG, l'analyse des problèmes et des solutions à mettre en œuvre est souvent influencée par la pensée dominante produite par les organisations internationales* » (Gueneau, 1998 : 24). Abondant dans le même sens, Tandon (1998 : 70) estime que : « *à part le champ de développement, les ONG occidentales sont aussi des instruments de pénétration, en Afrique, de leur propre système de valeurs, propre à la culture européen-américaine* ».

1.4.2.4. Dépendance et position des bénéficiaires

Les ONG internationales étant les pourvoyeuses de fonds des ONG nationales, il paraît normal que ces dernières dépendent des premières. Car, elles sont tenues de se conformer aux exigences des ONGD internationales dans l'utilisation des fonds qui leur sont alloués par les bailleurs de fonds.

« Une des principales difficultés pour les ONG est la dépendance qui s'établit face aux ECDI, dans le domaine des ressources financières. Elles doivent constamment s'expliquer, fournir des comptes, défendre et légitimer leurs propres politiques, programmes et projets, face aux agences ou fondations qui les appuient [...] »

Même si les ECDI recherchent l'égalité et le partenariat avec leurs homologues, la relation reste inégale. Non seulement parce-que les ONG ont peu de possibilités de discuter les politiques, les salaires, la qualification professionnelle ou les priorités des ECDI [...]

Mais, aussi parce qu'elles ne disposent pas des moyens d'exercer un quelconque degré de participation, de contrôle ou de pression sur ces dernières » Corsino (1998 : 50).

En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest francophone, Gueneau (1998 : 65) affirme que, « *le système d'aide, tant celui des ONG que des coopérations publiques, contribue finalement à prolonger l'histoire coloniale. Une histoire où le pouvoir central cherchait à imposer son modèle d'organisation aux populations* ».

Cette tendance à l'imposition se remarque même aujourd'hui, lorsqu'une ONG souhaite s'implanter. Souvent, des conditions sont imposées à ceux que l'on voudrait considérer comme bénéficiaires, en leur dictant des modes d'organisation censés propices à la réussite de tel ou tel projet. Lesdits modèles de gestion ne font pas souvent référence aux organisations villageoises existantes, considérées à tort ou à raison comme étant traditionnelles ou arriérées. En se référant à des études effectuées au Sahel, on note ce qui suit :

« [...] ces organisations sont répandues dans la majorité des villages. Elles sont créées sous la pression d'agents extérieurs employés par les administrations, les sociétés d'État, les projets de coopération publique, les ONG, les églises [...]

A leur demande, les exploitants se regroupent pour bénéficier d'un crédit d'intrants, d'un canal d'amenée d'eau, etc. L'initiative propre des usagers, membres de ces groupes est faible. Ils attendent les instructions des organismes de tutelle. La grande majorité des mouvements des groupements pré-coopératifs et des coopératives n'est pas constituée sur une base associative (« je deviens membre pour réfléchir et travailler avec les autres membres »), mais sur une base de consommation (« je deviens membre pour bénéficier du service que va me rendre le groupement »).

Les usagers sont priés de s'organiser selon le modèle importé prêt-à-porter : assemblée générale, bureau et son lot de président, vice-président, trésorier, trésorier-adjoint, secrétaire, etc. Autant de postes dont les fonctions sont rarement claires et traduisibles en langue locale » Gueneau (1986 : 66).

Qu'on les nomme populations cibles ou populations bénéficiaires, c'est elles qui sont généralement ciblées par les actions des ONG. Ces organisations placent les plus pauvres au cœur de leurs actions. C'est leur situation criante de misère qui sert de motif pour mobiliser la sympathie de l'opinion publique en vue de la cueillette de fonds. Dans bon nombre de cas, ces populations bénéficiaires sont souvent considérées comme faibles, analphabètes, n'ayant aucun pouvoir et par conséquent, nécessitant une assistance, une aide plutôt qu'un encadrement. D'où le dirigisme de certaines ONG qui préfèrent imposer leur ligne de conduite à la marche de différents projets, croyant qu'ils répondront aux besoins des populations (Ikando, 2006).

1.4.2.5. Acteurs de développement dans le système d'aide

L'avènement des ONG en Afrique a conduit à l'émergence d'un nombre d'acteurs locaux rattachés au système d'aide d'un ensemble d'ONG. A partir des travaux de Gueneau et Lecomte (1998) les acteurs suivants ont été identifiés : les populations bénéficiaires, les missionnaires, les volontaires, les coopérants, les chargés de programmes, les consultants et les acteurs locaux.

➤ Populations bénéficiaires

Censées être les premiers et véritables acteurs du développement dans le monde des ONG, les populations à qui les projets et les aides sont destinées ne sont pas vraiment considérées comme des acteurs à part entière par la hiérarchie qui se dresse au-dessus d'elles et dont elles dépendent. En effet, les dénominations mêmes qui leur sont apposées (« cibles » ou « bénéficiaires ») dénotent bien d'une sorte de mésestime à leur endroit. Elles sont ainsi considérées comme des populations devant subir plutôt que des acteurs aptes à apporter des idées et des initiatives propres dans la réalisation du projet. L'action qu'elles pourraient entreprendre n'émane pas de leur volonté comme responsables et propriétaires du projet, mais plutôt d'un service qu'elles estiment rendre sans trop d'intérêt pour des acteurs qui veulent qu'il existe un projet pour justifier les fonds reçus (Gueneau et Lecomte, 1998).

➤ Missionnaires

Le missionnaire est le plus ancien acteur du système d'aide internationale (Gueneau et Lecomte, 1998). En Afrique de l'Ouest, des villages ont été aidés par des paroissiens européens (belges, français et italiens) car, avec ces villages étaient entretenus des liens religieux. Ainsi, à la suite d'une adresse à leurs publics respectifs sur la situation vécue par ces

populations qu'elles encadrent spirituellement, les religieux (tel père ou telle sœur) décident de leur venir en aide. Cependant les relations créées par la présence des acteurs missionnaires se sont avérées fragiles, car elles s'estompaient progressivement lorsque le missionnaire étranger était remplacé par un prêtre africain.

➤ **Volontaires**

Les volontaires dont la vague a commencé dans les années 1960, étaient affectés dans les structures locales et dans des projets variés par les organisations qui les envoyaient. Souvent animés par un désir réel de participer à diverses activités des populations du Sud, ils travaillent comme bénévoles. Malgré leur bonne foi de contribuer réellement au développement des communautés où ils sont affectés, ils le font suivant un schéma et un modèle de développement initié par l'organisme dont ils relèvent et partant un modèle du Nord. L'exemple patent des volontaires connu en Afrique et au Bénin est celui des volontaires du « Corps de la paix », organisme américain de bénévoles. La durée brève de leurs séjours, malgré leur implication dans différentes activités (agriculture, pêche, enseignement, etc.) a amené la population à les considérer davantage comme des touristes plutôt que des intervenants en action de développement.

➤ **Coopérants**

Durant les années 1980, on a assisté à une autre vague d'acteurs, à savoir les coopérants techniques. Ceux-ci intervenaient sur le terrain dans différents secteurs de développement surtout, où ils ne faisaient que mettre en pratique les politiques de développement de leurs pays respectifs et contrôler la gestion des fonds alloués aux projets pour lesquels ils étaient appelés à intervenir. En Afrique et au Bénin, les coopérations techniques belge et française sont encore très actives à ce jour.

Cependant, il faut noter que la grande partie des fonds alloués aux projets est destinée à l'entretien et aux rémunérations desdits coopérants. « *Durant les années 1980, le financement de cet apport en personnel a représenté un quart des dépenses de l'aide internationale à l'Afrique* » (Gueneau et Lecomte, 1998 : 162).

➤ **Chargés de programme**

Plus administrateurs que techniciens, les chargés de programmes jouent un rôle important en tant qu'acteurs. Ils gèrent un ensemble de projets dans une vaste région, et leurs avis sont très importants pour la bonne marche des projets chapeautés par les organismes dont ils relèvent.

Car, ils sont responsables de la promotion, du financement, du suivi et du contrôle des interventions d'aide au développement. Leur action étant plus administrative en vue du fonctionnement du programme, ils ne sont pas permanents sur le terrain pour y suivre ce qui s'y passe, en dehors des occasions où ils y vont pour des représentations protocolaires (inaugurations, lancements des travaux, etc.)

➤ **Consultants**

Souvent employés pour des études de faisabilité ou d'évaluation des projets, les consultants sont des acteurs controversés pour les responsables des programmes. En effet, les résultats de leurs travaux peuvent conduire à une remise en cause de certains projets.

Généralement de tels résultats sont mis aux oubliettes. Ainsi, ils sont la plupart du temps, tenus à ne pas remettre en cause les instruments classiques de planification et de financement. Ce qui rend leur tâche difficile dans l'effort qu'ils doivent fournir pour contribuer au changement social des communautés concernées par leurs études (Ikando, 2006). C'est l'impact qu'ont ces études sur le développement du milieu concerné par leurs travaux qui déterminent le rôle d'acteurs des consultants. Jusque dans les années 1980, les consultants étaient plutôt des étrangers. Mais par la suite, on a assisté à l'avènement des consultants nationaux.

➤ **Acteurs locaux**

Pour ce qui est des acteurs locaux, nous retiendrons les dirigeants des ONG. En contact permanent avec les populations bénéficiaires, ce sont eux qui font tout pour justifier le maintien de l'aide et de l'assistance dont ils bénéficient de l'un ou l'autre partenaire du Nord. Parfois même en dénaturant des rapports pour présenter une situation encourageante, même si elle ne l'est pas, afin d'attirer le plus de fonds (Gueneau et Lecomte, 1998).

Au total, il se crée entre ces différents acteurs, une hiérarchie dont la base est la population bénéficiaire. Celle-ci subit les effets des résultats des travaux et autres démarches entreprises par les différents acteurs qui sont au-dessus d'elle. Ces différents acteurs agissent comme les « *courtiers de développement* ». De Sardan et Bierschenk (1993 : 71) définissent les courtiers de développement comme des « *acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer des ressources extérieures relevant de ce qu'on appelle communément l'aide au développement* ». Par ailleurs, ce rôle de courtiers de développement, soulève un questionnement : celui de la réelle raison de l'existence des ONG.

1.5. Orientations théoriques de la recherche

Questionner le fait développementaliste des ONG en général, et plus particulièrement celui de SOS Villages d'Enfants, amène à identifier plusieurs variables dont quelques-unes se retrouvent dans l'environnement social et les représentations. Les théories constituant le fondement de la recherche sont notamment l'approche synchronique, l'analyse stratégique, ainsi que de l'approche du développement humain.

1.5.1 Approche synchronique

Grâce aux travaux de Saussure (de) (2012), on distingue deux approches essentielles de la linguistique que sont les approches diachronique et synchronique du langage. Compte tenu de l'objet de la recherche, l'approche qui sera mise en relief est celle de la synchronie.

L'approche synchronique ne prend en compte qu'un seul et unique état de la langue considérée. Ainsi, « *la linguistique synchronique s'occupera des rapports logiques et psychologiques reliant des termes coexistant et formant un système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective* » (Saussure, 2005 : 3). Ainsi, en étudiant l'ordre des mots dans la phrase tel qu'il se manifeste seulement en français moderne, et sans en considérer l'évolution, on adopte une perspective synchronique.

Il faut préciser qu'avant ces travaux, les deux approches étaient largement confondues. Ceci fut essentiellement l'œuvre des spécialistes de la linguistique historique du XIX^e siècle, notamment les comparatistes et les néo-grammairiens. A travers leurs analyses, ces derniers tendaient à tout expliquer, y compris les faits synchroniques en termes diachroniques. La validité de la démarche synchronique repose donc partiellement sur le fait que les productions analysées sont déterminées par des réseaux de médiations similaires. Pour Sicotte (2007), cette notion de synchronie doit cependant être problématisée et complexifiée.

En effet, un temps donné de l'histoire n'est pas que la somme de toutes les productions de ce temps, mais la résultante de phénomènes obéissant chacun à leur temporalité propre. La constitution d'un moment est faite de plusieurs moments, elle est le point d'aboutissement de phénomènes de durées variables. Dès lors, l'approche synchronique permet de comprendre, « *qu'à tout moment la littérature d'une nation forme un entrecroisement et un affrontement de propos dont aucun n'est interprétable isolément, mais dont chacun se nourrit et se décode par l'écho des autres* » (Mitterrand, 1980 : 200). L'étude synchronique s'effectue par le biais des

termes qui coexistent entre eux et qui de ce fait forment un système. La synchronie fait donc appel au système.

Il y a lieu de préciser que plusieurs disciplines ont empruntées à la linguistique, l'analyse par le biais des approches diachronique et synchronique. On peut citer à cet effet, des disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, la socio-anthropologie. Ainsi, dans le cadre de cette recherche, cette approche a été utilisée pour croiser les variables des deux hypothèses de recherche. Ceci a permis en une première articulation, d'analyser le processus de sélection des ménages participants au PFO. Dans un second temps, ladite approche a contribué à l'examen des représentations sociales des chefs de ménages. Cette approche a été couplée avec une autre théorie, celle de l'analyse stratégique.

1.5.2 Analyse stratégique

L'analyse stratégique développée par Crozier et Friedberg (1977), tire son essence des travaux de March et Simon, qui ont été à l'origine du concept de « *rationalité limitée* ». Cette théorie appréhende la structure organisationnelle comme un construit humain, un construit contingent. C'est une démarche qui fonde son explication en partant de l'individu vers la structure (l'individualisme méthodologique) et non de la structure vers l'individu (structuralisme). Le postulat majeur de l'analyse stratégique est qu'aucun individu n'accepte d'être traité totalement et uniquement comme l'objet de l'accomplissement des buts d'une organisation. Autrement dit, les conduites des acteurs ne sont plus uniquement orientées vers le développement des organisations, mais tiennent également compte de leurs propres buts. Piroton (1995 : 25) affirme à cet effet que, ces conduites « *ne sont plus vues comme la simple résultante, prévisible, stéréotypée et donc reproductible, des déterminants structurels, financiers ou psychologiques.* » Ainsi, malgré les buts de l'organisation, les acteurs ont également leurs propres buts qu'ils atteignent à travers diverses stratégies développées. Pour ce faire, ils mettent à contribution les ressources dont ils disposent, tout en tenant compte de leur position et des contraintes du moment. Leur conduite n'est donc pas entièrement prévisible puisque changeante. L'acteur, dans la recherche de son intérêt, réadapte en permanence sa conduite et son comportement aux données nouvelles auxquelles il se trouve confronté.

Les conduites et actions des acteurs s'opèrent toujours suivant une certaine rationalité. Toutefois, comme le stipulent Crozier et Friedberg (1977), il ne s'agit pas d'une rationalité absolue, mais plutôt d'une rationalité limitée, contingente et qui n'est pas seulement

économique. Ainsi, compte tenu des diverses contraintes structurelles et conjoncturelles, l'acteur en posant un acte, ne peut trouver la solution la plus idéale qu'il soit : « *la solution optimale.* » Cela tient lieu au fait qu'il doit se contenter d'une solution qui soit le plus rapidement praticable, faisable, accessible, et possible. Il s'agit pour l'acteur de raisonner avec :

« [...] *une logique a priori, selon laquelle l'homme, dans une perspective synoptique, chercherait la meilleure solution à tout problème. [...]. Or, l'être humain est incapable d'optimiser. Sa liberté et son information sont trop limitées pour qu'il y parvienne. Dans un contexte de rationalité limitée, il décide de façon séquentielle et choisit pour chaque problème qu'il a à résoudre la première solution qui correspond pour lui à un seuil minimal de satisfaction,* » Crozier et Friedberg (1977 : 46).

L'analyse stratégique appréhende l'organisation, comme un Système d'Action Concret (SAC). Ainsi, compte tenu du fait que chaque acteur développe ses stratégies pour atteindre ses objectifs, il existe donc une « *rationalité multiple* ». Il y a lieu de souligner qu'il en est également de même pour les groupes d'acteurs. Cet ensemble de rationalité forme le système d'action concret. Autrement dit, il s'agit des ajustements entre acteurs qui se font selon un modèle particulier qu'ils ont contribué à construire et qui leur permet de résoudre les problèmes de la vie quotidienne. Pour plus d'efficacité, il y a donc matière à négocier. La négociation permet la réalisation des objectifs des acteurs, sans porter atteinte à ceux de l'organisation. Dès lors, ils poursuivent leurs propres objectifs au travers de la poursuite des objectifs de l'organisation. Dans un tel contexte, l'unité de l'organisation est également sauvegardée. On en arrive ainsi selon Piroton (1995), à un état d'équilibre plus ou moins stable entre les différents acteurs ayant entre eux, des relations de pouvoir et de marchandage afin d'obtenir un niveau de satisfaction, en principe maximal par rapport à leurs possibilités de poursuivre des objectifs propres.

Crozier et Friedberg désignent cela à travers le concept de « *coopération conflictuelle* ». Au concept du Système d'Action Concret, s'ajoutent également d'autres. Il s'agit essentiellement du jeu des acteurs, de la stratégie, des zones d'incertitude, et de la notion du pouvoir.

L'intérêt de cette théorie dans le cadre de la présente recherche, se justifie à travers le fait qu'elle servira de socle pour analyser les diverses stratégies mises en œuvre par les acteurs intervenants dans le processus de sélection des ménages (familles) participants au PFO. Ainsi, à partir du raisonnement stratégique qui consiste à partir de l'acteur pour découvrir le système,

on comprendra les articulations entre les jeux du personnel de SOS Villages d'Enfants en tant que courtiers du développement et les ménages sélectionnés. Cette démarche permettra de mettre en œuvre la recherche en vue de la vérification de la première hypothèse de recherche.

1.5.3 Approche du développement humain

Pour Ugaz (2008), le paradigme de développement humain remonte à Aristote (384 -322 av. J-C), avec comme idée principale que la richesse n'est pas une fin en soi. Ainsi, il estime que « *la richesse n'est pas le bien suprême que nous cherchons. Car elle est simplement utile et à une autre fin qu'elle-même,* » (Ugaz, 2008 : 3). Cela voudra dire que l'accumulation de biens matériels n'est pas une condition *sine qua non* pour mener une « *vie épanouissante* ».

Le développement humain recouvre une notion holistique. Tout en prenant en compte la dimension économique, il associe également les dimensions sociale et politique. Le point central est l'augmentation des choix des individus et leur épanouissement à travers deux aspects que sont :

- la formation des capacités humaines et ;
- l'utilisation des capacités acquises (ou de leur fonctionnement).

L'objectif de base du développement humain est d'augmenter les choix des individus. Depuis son lancement, en 1990, la série des Rapports mondiaux sur le développement humain définit le développement humain comme l'élargissement des possibilités de choix ouvertes aux individus. Parmi ces possibilités figurent trois qui revêtent une importance capitale pour la réalisation de nombreuses autres, à savoir : « *vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable* » (PNUD, 1988 : 1). A cela, s'ajoutent divers éléments liés au respect de soi-même, tels que la liberté politique, la garantie de voir ses autres droits fondamentaux respectés et ce que Smith, cité par PNUD (1997), désigne par l'aptitude à se mêler aux autres sans avoir « *honte d'apparaître en public* ».

Le développement humain signifie aussi bien l'élargissement de ses possibilités que l'amélioration du bien-être matériel. En effet, le développement humain n'occulte pas le rôle de la croissance économique. Toutefois, elle doit être réalisée d'après Ugaz (2008), en parallèle avec la réduction des inégalités, la solidarité, la diminution du taux de chômage, le non affaiblissement de la démocratie, l'identité culturelle, bref une croissance tenant compte de l'avenir.

Selon le rapport de la Commission SUD, le développement humain est,

« un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale. C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Il se présente comme un processus de croissance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui est elle-même en train d'évoluer, » (INDH, 2006 : 8).

Le développement humain a pour dessein de placer l'homme au centre du processus de développement. Ceci paraît d'autant plus pertinent dans un contexte néolibéral où, le respect des grands équilibres macroéconomiques reste la priorité pour les pays du Sud. Seule, la croissance ne suffit pas pour atteindre un niveau de développement considérable et qui soit maintenu. C'est une approche axée à la fois sur la croissance économique mais également sur les personnes. Afin d'y accéder, *« les communautés doivent également faire preuve d'une résilience suffisante pour résister aux chocs récurrents et avoir la possibilité de choisir leurs propres moyens d'existence » (PNUD, 2012 : 3).*

Pour Sen (1979), le développement humain est un processus d'élargissement des capacités humaines. Il doit se centrer sur la personne et non sur les biens, en dépassant ainsi le réductionnisme de l'homo œconomicus (Sanahuja, 2010). L'approche de Sen repose sur la notion de *« capabilities »*. Cette notion fait référence à ce que la personne peut faire ou être (des options) et ce qu'elle peut en effet arriver à faire ou à être (des buts), et non aux biens dont elle dispose. Vivre longtemps, bénéficier de plus d'éducation, de la dignité et du respect de soi-même, ce sont des éléments qui permettent d'élargir la gamme d'options disponibles pour un individu. Ainsi, avoir des biens est une condition nécessaire mais non suffisante pour élargir ces options. De ce fait, les *capabilities* désignent l'ensemble des choix multidimensionnels qui s'offrent à un individu, plutôt que des choix effectifs induits par la pauvreté (Bourguignon, 2008).

Au total, le développement humain fait un arrimage entre la croissance économique et le bien-être total des individus. L'intérêt de cette théorie dans le cadre de la présente recherche, se justifie à travers le fait qu'elle servira à l'analyse de l'effet des représentations des chefs de ménages sur leur niveau et qualité de vie. Autrement dit, il sera question de la mise en exergue des représentations sociales des communautés sur, non pas simplement leur

développement, mais leur développement en sa particularité humaine. Cette démarche permettra de mettre en œuvre la recherche en vue de la vérification de la seconde hypothèse.

Conclusion partielle

Pour mener à bien la présente recherche, il est important de préciser à son entame les contenus des concepts utilisés dans ce travail. Une revue de la littérature riche et variée a été exploitée pour retenir l'essentiel de ce qu'on peut comprendre par le terme développement, autonomie, ménages. Le développement n'est pas qu'économique. Il est une notion polysémique et doit s'appréhender comme un tout qui prend en compte l'homme dans toutes ses dimensions.

Les ONG ayant vocation à contribuer à la transformation des structures et à améliorer les conditions de vie et de travail des plus démunis dans les pays en voies de développement sont justiciables d'un regard économique. Celui-ci pouvait être exercé à partir de questions comme les impacts des opérations des ONG, les évaluations, les techniques et recherches.

CHAPITRE II : CADRE GEOGRAPHIQUE ET ITINERAIRE METHODOLOGIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la recherche, une démarche méthodologique a été adoptée. Il s'agit pour l'essentiel de la validation des outils d'enquête par le biais du pré-test, de la détermination de la nature de l'étude au regard des besoins de la recherche. Aussi, cette démarche a-t-elle constitué à déterminer les différents groupes cibles à interroger. Mais il a d'abord fallu circonscrire le milieu physique de la recherche.

2.1. Cadre géographique de la recherche

Les investigations ont été menées dans l'aire géographique de Dassa-Zoumé, d'une part, et sur le site SOS Dassa-Zoumé d'autre part.

2.1.1. Brève monographie de la ville de Dassa-Zoumé

Au terme de la loi n° 97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale en République du Bénin, et conformément au décret du Ministre de la décentralisation et de la gouvernance locale adopté en conseil des ministres en date du 22 Juin 2016, la Commune de Dassa-Zoumé est le Chef-lieu du département des Collines. Elle est l'une des soixante-dix-sept communes du Bénin et des six du département dont elle est le Chef-lieu. La commune de Dassa-Zoumé est subdivisée en dix (10) arrondissements et soixante-huit (68) villages et est dirigée par un conseil communal composé de dix-neuf conseillers qui élisent en leur sein le Maire et ses adjoints. La commune a un budget autonome voté par le conseil communal dont le Maire est l'ordonnateur. Selon le quatrième recensement de la population et de l'habitation (RGPH4), la commune de Dassa-Zoumé a une population de 112.118 habitants soit 15,6% de la population du département des Collines. Les groupes socioculturels majoritairement présents sont les Idaatcha et les Mahi. A cette population, il faut ajouter les Adja, les Fon, les Peulh, les Yoruba, les Yom-Lokpa, etc. La densité est de 54,42 habitants/km². Le taux annuel de croissance de la population est de 3,4% (INSAE, 2013). Les religions pratiquées sont : le christianisme (65,2% de la population), les religions traditionnelles (20,5%) et l'islam (5,2%). La population féminine est de 57.786 (51,5%). Quant à la population masculine, elle est de 54.332 habitants (INSAE, 2013). Avec une superficie de 1.760 km², la commune de Dassa-Zoumé représente 1,52 % de la superficie totale du territoire national (Mairie de Dassa-Zoumé, 2006). C'est une commune à dominance rurale. Les enfants de 0 à 14 ans représentent 47,8% de la population. L'espérance de vie à la naissance est de 55ans.

Le pouvoir traditionnel est incarné par le roi Egbakotan II (DJAGOU AFFOMAN) et sa cour logée dans le palais royal de Dassa-Zoumé. Son pouvoir s'étend sur toute la commune et est reconnu par tous les Idaash où qu'ils se trouvent, au Bénin, en Afrique ou ailleurs dans le monde. L'économie de la commune est dominée par le secteur primaire notamment agricole. Les principales activités économiques de la majeure partie de la population sont : l'agriculture, l'élevage, la transformation des produits agricoles, l'artisanat. La commune de Dassa-Zoumé est limitée au Nord par la commune de Glazoué, au Sud par les communes de Zagnanado et Djidja, à l'Est par les communes de Savè et de Kétou, à l'Ouest par la commune de Savalou (Figure 1).

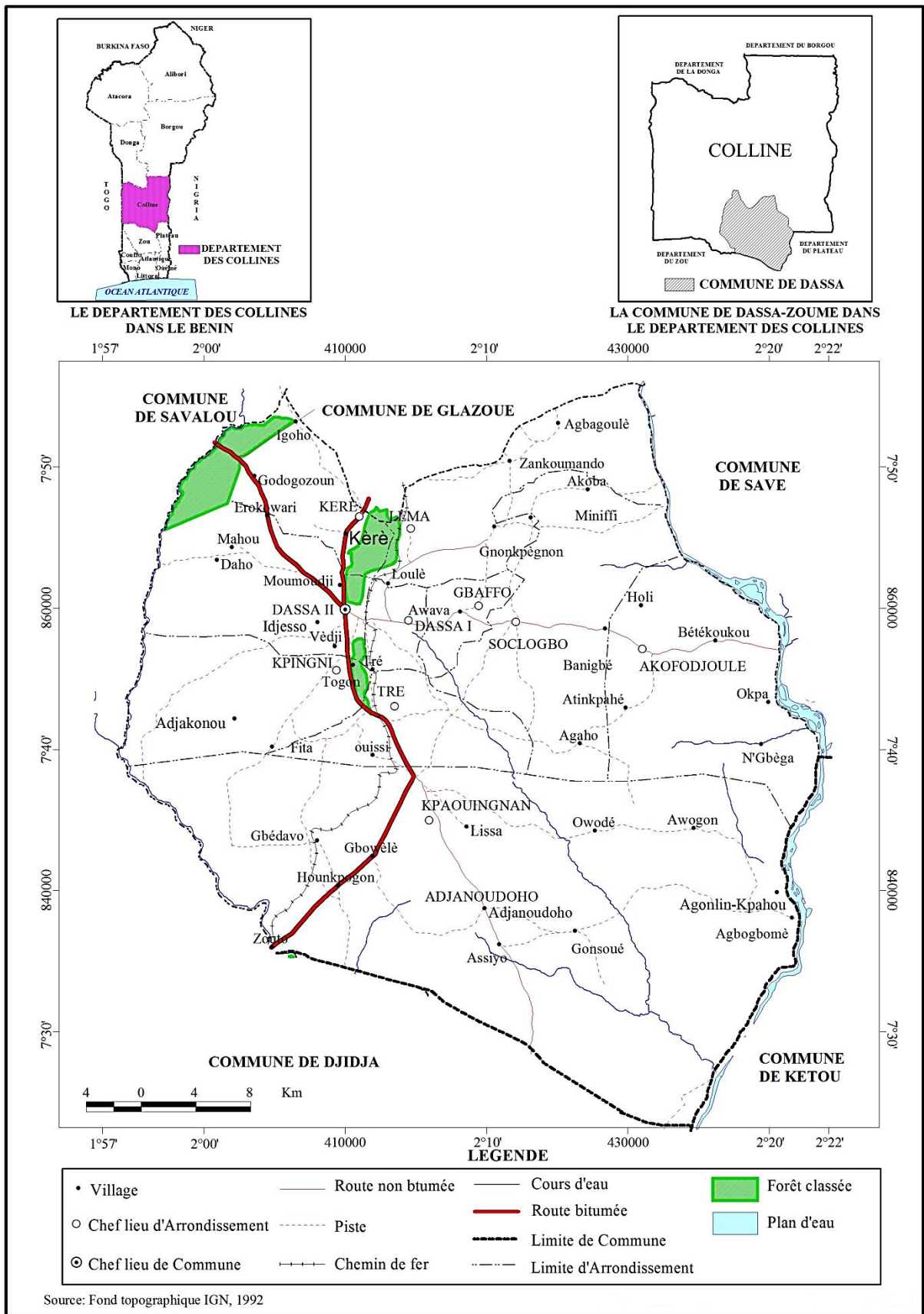


Figure 1 : Situation géographique de la commune de Dassa-Zoumè.

Sa population de la tranche d'âge de 0 à 14 ans représente 47,8% de la population et celle de la tranche d'âge de 15 à 59 ans, 45,4%. Les personnes du troisième âge (plus de 59 ans) représentent 6,6%. Les personnes à charge constituent donc 54,4% de la population. L'espérance de vie à la naissance est de 55 ans (INSAE, 2013). Ces ménages sont caractérisés par le père, chef de ménage, la mère et les enfants. Parmi les enfants, on a des cousins, des neveux et autres alliés. En cas de décès de l'homme ou de divorce, la femme devient chef de ménage. Le revenu annuel des ménages ruraux est en moyenne de 66.280 FCFA. Celui des ménages dirigés par les femmes est encore beaucoup plus bas (moins de 40.000F en moyenne).

Les populations du centre urbain s'approvisionnent en eau potable à partir du réseau de la SONEB et de quelques forages équipés de pompes manuelles, de même que des puits. On dénombrait environ deux-cent-trente (230) forages équipés de pompes manuelles (Mairie de Dassa-Zoumé, 2006). Quant aux populations rurales, elles s'alimentent en eau potable essentiellement à partir des forages équipés de pompes manuelles et des adductions d'eau villageoises obtenues grâce au programme d'hydraulique villageoise, des puits et des sources. Le nombre de points d'eau en milieu rural s'élève à cinq (5) adductions d'eau villageoise qui se retrouve précisément dans les localités de Ouissi, Kèrè, Paouignan, Lèma et Soclogbo.

En ce qui concerne les types d'aisance, il faut relever que les populations dans leur majorité continuent à déféquer à l'air libre y compris dans les quartiers qui se retrouvent aujourd'hui au centre de la ville. Cette pratique est notée chez 86,42 % des ménages recensés tandis qu'en moyenne, seulement 12,12 % des ménages ont comme mode d'aisance les latrines. Il faut noter que ce sont les latrines ventilées qui sont le type le plus répandu avec une proportion de 6,21 % des ménages alors que seulement 50 ménages disposaient des toilettes à chasses qui sont des latrines de type moderne (Mairie de Dassa-Zoumé, 2006 : 19).

C'est dans ce cadre géographique qu'a été implanté le Programme village SOS Villages d'Enfants Bénin qui est une antenne locale de SOS Villages d'Enfants Bénin. Il se trouve précisément avant le village de Moumoudji, à la sortie nord de la ville en face de la Route Nationale Inter-Etats numéro 2 (Cotonou-Niamey).

2.1.2. Présentation de SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé

SOS Villages d'Enfants est une organisation internationale qui a pour mission de : « Donner une famille aux enfants en difficulté, les aider à bâtir leur propre avenir et participer au développement des communautés locales ». (SOS Villages d'Enfants Bénin, 2012).

Les valeurs qui fondent le travail de SOS Villages d'Enfants sont le courage, l'engagement, la confiance et la responsabilité. Elles imprègnent au quotidien l'agir de ses collaborateurs pour le bien-être des enfants, des familles et des communautés.

La création de cette organisation au Bénin a commencé par les premiers contacts avec les autorités compétentes dès 1982. En janvier 1985, un accord fut signé entre le gouvernement du Bénin et SOS-Kinderdorf International et peu après, un terrain fut donné à l'organisation à Abomey-Calavi (SOS Villages d'Enfants Bénin, 2007). Dans un premier temps, on y construisit six maisons familiales, un jardin d'enfants et une école primaire, qui furent achevés en septembre 1987. Les premiers enfants et le directeur de village, purent y emménager en octobre 1987. Cinq autres maisons familiales furent terminées jusqu'en 1990. Le jardin d'enfants SOS et l'école primaire SOS Hermann Gmeiner, annexés au village d'enfants SOS, furent également mis en service en octobre 1987 et permettent surtout aux enfants des communautés environnantes de bénéficier d'une bonne scolarité. Pour apporter un soutien adéquat aux enfants en difficulté et aux familles d'Abomey-Calavi et des environs, un Centre Social SOS a été ouvert dans la ZOPAH en 2006, puis transféré en Janvier 2010 au Village d'Enfants SOS Abomey-Calavi.

En raison de la problématique particulière des enfants exclus pour des raisons de croyance traditionnelle, l'idée de la construction d'un deuxième village d'enfants SOS implanté au nord du Bénin naquit en 1994. Ainsi, le village d'enfants SOS Natitingou avec jardin d'enfants et école primaire fut ouvert en 1999. Un Centre Médico-social y est mis en service en 2010 (SOS Villages d'Enfants Bénin, 2007). Il y a actuellement au Bénin trois villages d'enfants SOS, plusieurs foyers de jeunes SOS, trois jardins d'enfants SOS, quatre écoles primaires Hermann Gmeiner dont une Ecole Secondaire des Métiers d'Art (ESMA), un centre régional de formation pour les mères SOS, un centre social et deux centres médico-sociaux.

Le système éducatif précaire du pays et la prise en compte de la dimension artistique et culturelle dans le développement du Bénin incitèrent SOS Villages d'Enfants à élargir son offre à Abomey-Calavi et à mettre en place un Collège d'enseignement secondaire spécialisé

dans l'art plastique et la musique, l'Ecole Secondaire des Métiers d'Art Hermann Gmeiner. Les deux villages d'enfants SOS existants se situant au sud et au nord du pays, et les besoins demeurant énormes, l'idée de construire un troisième village au centre du pays, à Dassa-Zoumé, à environ 200 kilomètres de Cotonou, fit son apparition en 2002. Le village a ouvert ses portes en 2006 avec un jardin d'enfants SOS, une école primaire Hermann Gmeiner et un centre médico-social SOS.

SOS agit en tant qu'organisation non-gouvernementale à vocation sociale. Elle respecte les différentes religions et cultures. Elle œuvre dans l'esprit de la Convention des Nations Unies pour les Droits de l'Enfant. Avec le concept « Villages d'Enfants SOS », l'organisation a initié la prise en charge familiale à long terme des enfants orphelins et abandonnés (SOS Villages d'Enfants Bénin, 2012). La vision qui sous-tend les actions de SOS Villages d'Enfants est : « *Chaque enfant a sa place dans une famille et grandit dans un climat d'affection, de respect et de sécurité* » (SOS Villages d'Enfants Bénin, 2012 : 7).

Comme sur les deux autres sites, SOS Villages d'Enfants Bénin met en œuvre à Dassa-Zoumé un programme dénommé Programme de Renforcement de la Famille, ou Programme Famille d'Origine. L'objectif de ce programme est de :

« ...permettre aux enfants qui risquent de perdre la prise en charge de leur famille de grandir au sein d'un environnement familial chaleureux. Ceci, en travaillant directement avec les familles et les communautés pour leur permettre de protéger efficacement et de prendre en charge d'une manière raisonnable leurs enfants en collaboration avec les collectivités locales et les autres prestataires de services » (SOS Villages d'Enfants Bénin, 2007 : 6).

A partir de l'année 2004, SOS Villages d'Enfants Bénin a lancé diverses actions dans les trois villages d'enfants SOS, afin d'aider les enfants en détresse et les familles touchées par le VIH/SIDA. Ces actions passent par le soutien à travers la distribution de denrées alimentaires pour les familles très vulnérables et qui en ont besoin, mais aussi à travers le paiement des frais de scolarité ou d'apprentissage, la dotation en fournitures scolaires et des uniformes.

2.2. Itinéraire méthodologique

Cette partie expose l'organisation de la recherche à travers la nature de la recherche, les sources des données utilisées et la démarche méthodologique. La présente recherche a été réalisée au moyen d'une démarche faisant la jonction entre les concepts et théories socio-

anthropologiques d'une part, ainsi que les techniques et outils sociologiques d'autre part. Cette recherche prend en compte aussi bien les données de la littérature en rapport avec la problématique, que les données empiriques.

2.2.1. Nature de la recherche

La présente recherche est orientée vers une analyse des causes profondes du faible taux d'autonomisation des ménages, malgré le système mis en place par SOS villages d'enfants pour sélectionner à l'entrée du programme, les familles les mieux à même de devenir autonomes au bout des trois à cinq ans qui dure leur accompagnement. Il s'agit d'une étude qualitative qui décrit le mode d'admission des familles au Programme Familles d'Origine. Elle analyse également l'influence des représentations sociales des chefs de ménages et procède à une analyse de corrélation entre représentations sociales et le développement humain. L'orientation qualitative, vise à produire des données et analyser les résultats tels que les paroles écrites ou dites (Assaba, 1999).

2.2.2. Population cible et échantillonnage

Après avoir identifié la population ciblée par la recherche, la délimitation de l'échantillon a été effectuée.

2.2.2.1. Population cible

La population cible constitue l'ensemble des différentes personnes concernées directement par l'étude. Au regard de la spécificité des informations à recueillir, cinq groupes cibles ont été identifiés à savoir :

- les chefs de ménages (familles) participants au PFO ;
- les chefs de ménages sortis sans atteindre l'autonomie ;
- les enfants participants au PFO de 12 à 18 ans ;
- le personnel SOS et ;
- les acteurs des ONG qui interviennent dans la communauté.

La présente recherche portant sur une grande population, un échantillon informatif a été extrait.

2.2.2.2 Echantillonnage

Une fois la population d'enquête et les groupes cibles identifiés, il a fallu en déterminer la taille, c'est-à-dire le nombre de personnes à enquêter à l'intérieur de chaque groupe cible. Il

s'agit des personnes enquêtées avec le souci que cet échantillon soit le plus représentatif et informatif que possible de la population mère.

Pour extraire l'échantillon de la population d'enquête, nous avons fait recours à une méthode d'échantillonnage. Il s'agit de la technique du choix raisonné combiné au mode de saturation des informations. La taille de l'échantillon considéré est de soixante (60) unités. Le tableau ci-dessous, présente la répartition de l'échantillon.

Tableau I : Répartition de l'échantillon

Groupes cibles	Effectif
Chefs de ménages participants au PFO	23
Chefs de ménages sortis sans atteindre l'autonomie	12
Enfants participants au PFO de 12 à 18 ans	05
Personnel SOS	15
Acteurs des ONG qui interviennent dans la communauté	05
Total	60

Source : Données de terrain, Janvier 2016.

Une fois l'échantillon constitué, différents outils ont été utilisés pour collecter les informations.

2.2.3. Techniques et outils de collecte de données

Au regard de la nature de la recherche, les techniques qualitatives ont été utilisées. Pour l'essentiel, la recherche documentaire, l'entretien et l'observation ont permis de collecter les informations nécessaires à la recherche.

2.2.3.1. Recherche documentaire

La prise de connaissance des productions scientifiques et littéraires existantes a contribué de façon significative à la circonscription de l'objet de recherche. Divers types d'ouvrages ont été consultés sur la base d'une grille de lecture dans les différents centres de documentation ainsi que dans les structures administratives des villes d'Abomey-Calavi et de Cotonou. Il

s'est agi des ouvrages généraux et spécifiques, des revues, et publications en rapport au développement humain, à la sociologie des organisations. Aussi, l'internet a-t-il également servi à la collecte des informations. Les données ont été également collectées grâce au guide d'entretien.

2.2.3.2. Entretien

Deux techniques d'entretien ont été utilisées lors de la collecte des données sur le terrain. Il s'agit de l'entretien libre et de l'entretien semi-structuré. Dans le cas de l'entretien libre, un simple canevas indiquant le cadre général a permis sa mise en œuvre (Fassin, 2012). L'entretien semi-structuré a été réalisé au moyen d'un guide d'entretien qui a permis de suivre une certaine linéarité, sans toutefois porter atteinte à la chronologie ou à la formulation stricte des thèmes de l'entretien (Caplow, 1996). Le guide d'entretien a été conçu pour chaque groupe cible retenu pour la collecte des données sur le terrain. Le tableau des correspondances opérationnelles a permis de spécifier les variables à prendre en compte dans la collecte des données.

2.2.3.3. Observation directe

Sur la base d'une grille d'observation, il a été relevé les aspects liés à l'environnement physique dans lequel vivent les ménages, le niveau de salubrité, ainsi que les conditions de vie des membres du ménage. Il s'est agi aussi de relever l'impact visible de la précarité ou non des conditions de vie des personnes rencontrées.

2.2.4. Travaux de terrain

La recherche empirique a été réalisée en deux phases distinctes. Il s'agit en premier lieu de la pré-enquête, et en second lieu de l'enquête proprement dite. La pré-enquête a consisté à se rendre sur le terrain au cours du mois de Novembre 2016. Elle a permis de recueillir des informations sur le milieu d'étude et de tester les outils de recherche. Cette démarche a consisté à la réalisation des entretiens auprès de quelques membres de SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé et des chefs de ménages participants au Programme Famille d'Origine de SOS. Les entretiens ont été réalisés sur la base de questions et thématiques inscrites sur les fiches de pré-enquête. Au total, les informations recueillies ont permis de réadapter les différents outils de recherche.

L'enquête proprement dite s'est déroulée au cours des mois de Janvier et Février 2017 à Dassa-Zoumé. Au cours de cette phase, les données empiriques ont été recueillies sur un support audio en ce qui concerne les entretiens libres et semi-structurés. La réalisation de cette enquête, a permis d'avoir des matériaux pour valider ou invalider les hypothèses. Pour se faire, les données collectées ont été traitées.

2.2.5. Traitement des données et analyse des résultats

Après leur transcription, les différentes données recueillies ont fait l'objet d'analyse minutieuse. Elles ont été pour la plupart traitées de façon manuelle, et l'analyse de contenu a servi à organiser et interpréter les déclarations des personnes interrogées. Le dépouillement a consisté à regrouper toutes les informations relatives aux variables respectives. Ensuite, les fréquences et pourcentages atteints par les différentes variables ont été déterminés. La validation ou non des hypothèses s'est effectuée en corrélation au modèle d'analyse issu des orientations théoriques de la recherche. En effet, c'est une recherche qui intègre les approches synchronique, l'analyse stratégique de Crozier et Friedberg (1977) et les approches développementistes. Les données sont présentées sous forme de tableaux de synthèse et de cliché. Ils serviront d'éléments indispensables à l'analyse des résultats. Cependant, la présente recherche ne s'est pas effectuée sans obstacles.

2.2.6. Difficultés éprouvées

Les difficultés sont liées à la réticence de certains chefs de ménages à se prêter à l'entretien. Ils estiment qu'ils courent des risques en fournissant des informations personnelles. De même, un doute persiste quant à la préoccupation de savoir si les informations recueillies traduisent réellement les tendances réelles des chefs des ménages participants du PFO. En effet, certains parmi eux ont peur d'être jugés et ressentent la nécessité de projeter une meilleure image d'eux-mêmes.

Aussi, faut-il ajouter la réticence de quelques enquêtés à se faire enregistrer. Certains (surtout les acteurs des ONG) subordonnent leur collaboration à l'autorisation de leurs supérieurs hiérarchiques. Cependant, après explications, ils ont fini par se prêter aux questions qui leur sont posées et ceci, dans les règles de l'art. La sollicitude de certains collaborateurs SOS et des travailleurs des ONG de la commune a facilité l'administration des entretiens.

Conclusion partielle

L'échantillonnage a permis de retenir 60 unités enquêtées pour cette étude. Elle est représentative de la population concernée par cette recherche. 23 chefs de ménages, 12 chefs de manages autonomes, 05 enfants participants au programme famille d'origine dont l'âge varie de 12 à 18 ans. Quant aux techniques et outils de collectes des données, il a été fait recours essentiellement à la recherche documentaire, aux entretiens libres et semi-structurés ainsi qu'à l'observation directe au sein des ménages et de la communauté. La collecte des données a duré deux mois et a permis de recueillir les informations qui ont été traitées manuellement. La collecte des données s'est heurtée à des difficultés comme la réticence de certains chefs de manages à se prêter aux entretiens. Heureusement, ils ne sont pas légion et ont été rapidement remplacés par d'autres qui sont favorables à l'étude.

CHAPITRE III : SOCIOGRAPHIE DU VILLAGE D'ENFANTS SOS DASSA-ZOUME

La sociographie SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé a permis de mettre en exergue la structure du personnel, les normes en matière de sélection des ménages et le jeu des acteurs.

3.1. Structure du personnel

L'organisation SOS Villages d'Enfants Bénin, intervient au Bénin depuis 1987 dans la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables. Elle a élaboré et met en œuvre un programme communautaire dénommé Programme de Renforcement des Familles (PRF), devenu Programme Familles d'Origine (PFO). Ce programme apporte directement des aides aux familles à travers la prise en charge dans les domaines de la santé, de la scolarisation, de l'alimentation. Il est en de même pour le volet psychosocial des enfants en situation difficile. Le programme est mis en œuvre sur trois sites au Bénin (Abomey-Calavi, Dassa-Zoumé, Natitingou) et intervient auprès des ménages sur une période de trois à cinq ans.

Les tableaux II et III présentent le profil sociologique du personnel de SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé.

Tableau II : Répartition du personnel selon l'ancienneté et le sexe

Ancienneté	0 - 5ans	5 - 10 ans	10-15ans	15-20 ans	Total
Sexe					
Masculin	4	9	13	2	28
Féminin	3	3	23	3	32
Total	7	12	36	5	60

Source : Données de terrain, janvier-février 2017.

On note à travers ce tableau que le personnel de SOS Villages d'Enfants de SOS est composé en majeure partie de femmes. En effet, un effectif de trente-deux (32) femmes est dénombré par rapport aux hommes qui sont au nombre vingt-huit (28).

La répartition du personnel selon le profil académique et le poste met en exergue la présence de tous les diplômes universitaires au sein du village d'enfants SOS Dassa-Zoumé. Le diplôme le plus élevé est celui de Doctorat en médecine, dont le titulaire est une femme. Le diplôme le plus bas est celui du CEP, dont le titulaire est un homme. Le tableau III récapitule le profil académique du personnel de l'ONG, en lien avec le poste occupé.

Tableau III : Répartition du personnel selon le profil académique et le poste

Profil académique	Doctorat	Master	Maîtrise	Licence	BAC+2	BAC	BEPC	CEP	Permis de conduire
Poste occupé									
Directeur de Programme	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Directrice du centre médical	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Coordonnateurs	0	2	2	1	0	0	0	0	0
Educateur	0	0	2	0	1	0	0	0	0
Mère SOS	0	1	0	0	0	1	1	9	0
Tante SOS	0	0	0	0	0	1	1	5	0
Comptable	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Secrétaire de Direction	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Caissiers	0	0	1	1	0	0	0	0	0
Agent d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	5	0
Conducteur de véhicule	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Assistante Sociale	0	0	0	3	0	0	0	0	0
Responsable à la communication et au parrainage	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignants	0	0	1	0	1	6	0	0	0
Assistante d'enseignante à la maternelle	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Responsable Pédagogique	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Responsable du Laboratoire	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Infirmière	0	0	0	3	0	0	0	0	0
Dispensatrice de pharmacie	0	0	0	0	0	0	2	0	0

Source : Données de terrain, Janvier-février 2017.

De l'analyse du tableau III, on retient que les cadres de conception (Directeurs et Coordonnateurs) ont entre la Maîtrise, le Master II et le Doctorat. Les cadres d'exécution (infirmière, assistante d'enseignante à la maternelle) ont entre la Licence et le CEP. Certains d'entre eux ont même le Master II. Cette structuration du personnel respecte l'un des principes de la sociologie des organisations selon lequel, la performance est en lien avec l'adéquation entre le profil et le poste occupé (Citeau, 2000). Cependant, quelques écarts sont notés. Il s'agit entre autre du poste de bibliothécaire qui est vacant. Les entretiens sur le terrain ont révélé que cette situation perdure depuis au moins deux années et peu cacher des difficultés financières que traverse cette organisation.

Les postes au sein de SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé sont définis de manière claire et précise. Chaque membre du personnel, quelque soit son grade et sa qualité, connaît les attributions qui sont celles de son poste. La structure hiérarchique est également bien explicite.

Les outils de gestion du personnel sont élaborés et disponibles, permettant ainsi à chaque membre de l'administration de SOS, non seulement de connaître les activités qu'il aura à mener au cours d'une année, mais également à pouvoir les évaluer.

Le programme famille d'origine est mis en œuvre par un coordonnateur, assisté du responsable du centre médical, du responsable du service psychosocial, du responsable des assistants sociaux.

Encadré n°1 :

« [...] Ici, vous ne pouvez même pas vous absenter de façon fantaisiste. Vous ne pouvez également pas être au boulot et ne pas avoir le souci du rendement. Car, au début de l'année c'est vous-même qui élaborez votre accord de performance et les objectifs à atteindre. A mi-parcours et à la fin du cycle, personne ne vous dit même avant que vous ne commenciez par vous évaluer » Z.A.

Ce témoignage d'un agent en service à SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé met en lumière la Gestion Axée sur les Résultats au sein de l'organisation. Divers outils de management appliqué au sein de la structure corrobore cet état de fait. Il s'agit entre autres de :

- la fiche de description de poste ;
- l'accord de performance ;
- le plan de développement individuel ;
- les mécanismes d'évaluation et d'auto-évaluation ;
- le suivi des activités à travers les rapports.
- la production et la mise à jour des statistiques des différentes unités de programme;
- la mise à jour de la base de données du programme en ligne.

Compte tenu de tout ce qui précède, on est en droit d'affirmer qu'au village d'enfants SOS Dassa-Zoumé, la structure organisationnelle étant appliquée de façon rationnelle, la part des jeux entre les divers acteurs est quasiment nulle, voire inexistante. Cependant, cette assertion est à nuancer. L'analyse de ces divers matériaux, s'effectuera à travers la détermination des « *rapports entre éléments simultanés* » (Saussure (de), 2005 : 125).

3.2. Norme et logique formelle de sélection des ménages

Les premiers participants du programme (PFO) sont les enfants de 0 à 17 ans révolus. La particularité est qu'il s'agit d'enfants privés de la prise en charge par leurs propres familles, ou ceux qui courent le risque de se retrouver dans cette situation. Font partie aussi des participants, les enfants qui ont perdu leurs deux parents et qui s'occupent de leurs frères et sœurs, les orphelins partiels (un des parents biologiques décédés), les enfants dont l'un au moins des parents souffre d'une maladie chronique telle que le VIH/SIDA, la paralysie des membres, la tuberculose, etc. (tandis que le second est indigent). Il est de même pour les enfants souffrant d'une maltraitance physique, psychologique ou morale, les personnes adultes en situation difficile et ayant à charge un enfant orphelin. Une fois les enfants sélectionnés, les familles (ménages) dans lesquels ils vivent bénéficient également d'une prise en charge est totale. Autrement dit, en plus de l'enfant, le tuteur est aussi pris en charge.

Le Village d'Enfants SOS Dassa-Zoumé a élaboré au niveau du PFO, les critères pour l'admission des enfants au sein dudit programme.

Encadré n°2

« Les critères d'admission sont connus de tous. Et quand les gens répondent à ces critères, lorsqu'ils font leurs demandes, le processus d'admission suit son cours jusqu'à la fin » M.A.

Il ressort de cette affirmation d'un membre du PFO, que le processus d'admission est déclenché dès réception de la demande écrite de l'intéressé.

En effet, toute admission au programme fait suite à une demande d'admission adressée à l'un des Directeurs ou Directrices de Programme villages d'Enfants SOS du Bénin. A ce niveau, il faut préciser que dans une communauté d'intervention déjà existante, les enfants nécessitant un soutien et leur famille, sont indiqués au programme, ou alors ils peuvent d'eux-mêmes prendre contact avec le programme (SOS Villages d'Enfants ou un partenaire).

Par la suite, les services sociaux de l'Etat et les services psychosociaux des programmes villages SOS travaillent ensemble dans le cadre des enquêtes pour s'assurer que les enfants remplissent effectivement les conditions d'admission. Les Assistants Sociaux réalisent les enquêtes pour les demandes qui sont jugés dignes d'intérêt pour qu'une enquête sociale s'ouvre à leur sujet. Ils soumettent les rapports d'enquêtes à l'étude du comité d'admission qui valide les familles éligibles au programme. Un collaborateur SOS effectue une visite à la famille de chaque enfant participant potentiel pour effectuer une « évaluation initiale », afin de retenir avec la famille le plan de développement qui va structurer les interventions du PFO pour son épanouissement sur une période de trois à cinq ans. Sur la base de l'évaluation initiale, le collaborateur SOS produit une recommandation indiquant que l'enfant et sa famille acceptent de coopérer avec les collaborateurs SOS dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de développement. Les résultats de « l'évaluation initiale » sont revus par le coordonnateur du PFO qui approuve (ou non) la recommandation indiquant si l'enfant et sa famille devraient participer au programme et communique cette décision au Comité de gestion du programme.

Enfin, le Comité de Gestion du programme (Comité d'admission) prend une décision finale autorisant ou non l'enfant et sa famille à participer au programme. La décision finale d'admission est transmise au Directeur National de SOS Villages d'Enfants Bénin avec les documents ci-après:

- le rapport succinct de la session d'admission ;
- les formulaires d'évaluations initiales;
- le formulaire de recommandation et ;
- la fiche de synthèse statistique d'admission.

Tel que le stipulent Crozier et Friedberg (1977), la structure organisationnelle se présente comme un construit humain, un construit contingent. On comprend ainsi la structure organisationnelle de SOS Villages d'Enfants Bénin, où une attention accrue est portée sur les procédures, notamment celle de l'admission d'un enfant et de sa famille dans un programme de prise en charge. Les critères d'admission sont énumérés dans le tableau IV.

Tableau IV : Critères d'admission d'un enfant au PFO

Familles où...	comprenant...
Les enfants vivent avec un seul parent	Un parent non marié, veuf, divorcé
Les enfants vivent avec un seul parent <i>de facto</i>	Un parent est physiquement incapable de subvenir à l'éducation de l'enfant, ex : en raison d'une maladie, d'un handicap ou est en prison
Les enfants ont perdu leurs parents	Les enfants ont perdu leur mère, leur père ou les deux parents
Les enfants vivent dans un foyer d'orphelins	Foyer abritant des orphelins, où les tuteurs sont des grands parents, une tante, un oncle, une fratrie ou un autre parent
Les enfants dont les parents ont une maladie incurable	Un parent vit avec le VIH/SIDA ou une autre maladie incurable
Les enfants dont le parent vit avec un nouveau partenaire ou se remarie	Les enfants ne sont pas acceptés par le nouveau partenaire
Beaucoup d'enfants (la définition de "beaucoup" dépend du contexte)	Les familles peinent à prendre en charge le nombre d'enfants
Les parents et les enfants subissent une discrimination en raison de leur origine ethnique	Les membres d'un groupe ethnique minoritaire subissent une discrimination

Source : Données de terrain, Janvier-Février 2017.

Ces critères d'admission viennent encore renforcer la logique formelle ayant cours à SOS Villages d'Enfants dans le cadre de l'enrôlement des enfants et de leurs familles. Le but de cette logique formelle est de prémunir les enfants de la perte de leur prise en charge par leurs

familles et des effets délétères qui y sont associés, en s'attaquant aux causes majeures qui conduisent à leur abandon par leurs parents. Une fois que les enfants sont inclus dans le programme, SOS Villages d'Enfants se charge de leur :

- « assurer l'accès aux services essentiels (soins médicaux, scolarité, alimentation, soutien psychosocial) pour les OEV ;
- développer les capacités des responsables/tuteurs ayant à charge des enfants à travers les formations ;
- mettre à la disposition des responsables/tuteurs des ressources suffisantes pour leur permettre d'exercer des activités génératrices de revenus ;
- renforcer le système de soutien de la communauté en faveur des OEV et de leurs familles ;
- prévenir et lutter contre le VIH/SIDA » (SOS Villages d'Enfants Bénin, 2007 : 18).

Les quartiers concernés par le programme à Dassa-Zoumé sont : Ayédèro, Bètou, Daho, Essèkpré, Issalou, Kpékouté, Loulè 1, Loulè 2, Mondji-Gangan, Moudja-Carrefour et Moumoudji. De plus en plus, le PFO s'étend à toute la commune de Dassa-Zoumé. Ainsi, les zones non encore couvertes comme : Panouignan, Soclogbo, Minnifi, Agao sont aujourd'hui touchés par le programme. Face à cette logique formelle de sélection des acteurs, se trouve confrontée la logique des acteurs.

3.3. Logique des acteurs

Un certain nombre d'acteurs interviennent dans le processus de sélection des enfants et de leurs familles devant participer au programme familles d'origine. Le tableau V en fait une monographie succincte.

Tableau V : Monographie des acteurs

Acteurs	Actions visibles
L'enfant, potentiel bénéficiaire	Demande l'aide de SOS
Un tuteur ou parent de l'enfant	Demande l'aide de SOS
Directeurs ou Directrices de Programme	Réception de l'aide par demande écrite
Le personnel du PFO	Prospecter des enfants vulnérables
Services sociaux de l'Etat, Services psychosociaux des programmes villages SOS	Enquêtes pour s'assurer de l'état de vulnérabilité de la famille
Assistants Sociales	Rapport d'enquête
Coordonnateur du PFO	Réexamen des résultats de l'évaluation initiale (rapport d'enquête)
Comité de Gestion du programme	Décision finale d'admission ou non
Directeur National de SOS	Entérine la décision finale

Source : Données de terrain, Janvier-février 2017

La monographie des acteurs en présence lors du processus de sélection des ménages devant participer au PFO présente de nombreuses zones d'incertitude. Pour Amblard *et al.* (1996), le concept de zone d'incertitude met l'accent sur l'autonomie et le pouvoir. Il s'agit de la possibilité pour l'acteur de rendre son comportement incertain, imprévisible pour les autres acteurs.

En effet, dans le contexte actuel, le grand nombre d'acteurs intervenant dans le processus de sélection des ménages, rend davantage plus croissant les zones d'incertitudes. Car, entre ce qui est prescrit par les textes et ce qui se fait réellement, existe un fossé.

De plus, la possibilité pour le personnel de SOS de pouvoir lui-même prospecter les enfants vulnérables fait que par personne interposée, les liens d'amitié et de parenté peuvent rentrer en ligne de compte. Etant le dernier recours, le Directeur National peut valablement influencer sur le dénouement du processus.

Encadré n°3 :

« J'ai actuellement deux enfants à charge. Une est la mienne, la seconde est ma nièce. C'est par l'intermédiaire de mon mari que je suis rentrée dans le programme. Mon mari est volontaire dans la maison (SOS). » A.B.

Les volontaires à SOS sont des relais communautaires, qui vivant dans la communauté servent de premier point de contact entre les familles participants au programme et le personnel du PFO. Ils n'ont pas un salaire en bonne et due forme, mais bénéficient d'une rémunération forfaitaire (frais de déplacement). Dans ces conditions, il paraît un peu curieux qu'un volontaire puisse à la fois travailler pour une structure et bénéficier dans le même temps des avantages de la structure car, faisant partie des bénéficiaires du programme. Les conduites des acteurs ne sont donc pas uniquement orientées vers le développement de SOS, en l'occurrence du Programme Famille d'Origine, mais tiennent également compte de leurs propres buts. Pirotton (1995 : 25) affirme à cet effet que, ces conduites « *ne sont plus vues comme la simple résultante, prévisible, stéréotypée et donc reproductible, des déterminants structurels, financiers ou psychologiques.* »

Ces divers jeux mis en œuvre par les acteurs sont de nature *in fine*, à produire des biais dans le processus de sélection, et par suite ne permettent pas de recruter des ménages capables de sortir du programme tout en atteignant leur autonomie. La terminologie de ménages capables fait allusion au fait que les personnes sélectionnées ne sont pas en capacité de s'autonomiser au bout de la période de trois à cinq ans que dure leur prise en charge. A contrario, les ménages incapables sont gérés par des adultes qui n'ont ni compétences ni capacité de mener avec succès des AGRs. Ils n'ont souvent aucune qualification professionnelle.

Conclusion partielle

La sociographie de SOS Villages d'Enfants de Dassa-Zoumé a permis d'aboutir à une répartition du personnel qui tient compte de l'adéquation entre profil académique et poste de travail. Les postes au sein de l'organisation sont définis de manière claire et précise. Chaque membre du personnel, quel que soit son rang, son grade et sa qualité connaît ses attributions et dispose d'un descriptif de poste. La structure hiérarchique est également explicite.

Pour ce qui est des critères d'admission au PFO, la logique formelle existe. Néanmoins, cette logique formelle de sélection des ménages, se trouve confrontée à la logique des acteurs, aux intérêts inavoués. Le grand nombre d'acteurs intervenant dans le processus de sélection des ménages, rend davantage plus croissant les zones d'incertitudes. D'autre part, le recrutement des familles ne met pas l'accent sur la capacité réelle des chefs de ménages, à travers leurs qualifications professionnelles ou la pratique d'outils nécessaires à la gestion d'une AGR.

Par suite, l'hypothèse n°1 selon laquelle, « le processus de sélection des ménages participants au PFO ne permet pas d'identifier des familles capables d'être renforcé pour atteindre l'autonomie en trois (3) à cinq (5) ans » est donc confirmée.

A présent, quelles sont les effets des représentations sociales des chefs de ménages sur le développement humain de la famille ?

CHAPITRE IV : QUAND LES REPRESENTATIONS SOCIALES STRUCTURENT LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Jodelet (1984 : 21) définit la représentation sociale comme : « *une forme de connaissance spécifique de savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués* ». Plus largement, il s'agit d'une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. Trois éléments fondamentaux sont à considérer à propos de la représentation sociale, (Moscovici, 1961). Ce sont le sujet, l'objet et la connaissance.

« Toute représentation sociale est représentation (connaissance) de quelque chose (objet) et de quelqu'un (sujet). Ce quelque chose (l'objet) peut être un travail à faire, un événement économique, un personnage social etc. Le quelqu'un (sujet) peut être un individu, une famille, un groupe, une classe » (Moscovici, 1961 : 25).

Dans le cadre de cette recherche, le sujet constitue SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé. L'objet a rapport à l'aide au développement, octroyée dans le cadre du Programme Famille d'Origine. Ainsi, à partir de l'examen de la phénoménologie des pratiques et discours en rapport à l'aide au développement, la dialectique sur le développement humain sera mise en lumière.

4.1. Représentations sociales des ménages

Les représentations sociales des ménages sont présentées à travers trois variables clés que sont :

- caractéristiques démographiques des ménages ;
- perception des chefs de ménage et ;
- comportement des ménages.

4.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Les données de terrain ont permis de recenser un certain nombre de ménages ayant obtenu d'appui depuis le début de la mise en œuvre du Programme. Ainsi, selon les données statistiques du 2^{ème} trimestre de l'année 2012, le nombre total de tuteurs est de quatre-vingt-quatorze (83 femmes et 11 hommes), dont une famille sortie du programme au cours l'année,

deux cents cinquante-cinq (255) enfants (126 garçons et 129 filles). A cet effectif, s'ajoute celui des familles et enfants déjà sortis du programme. En 2009, trente et une (31) familles sont sorties, tandis qu'en 2010, cinq (05) seulement le sont et une seule autre l'est en 2011. Cette liste donne un effectif de trente-sept (37) familles et 143 enfants sortis de 2009 à 2011, dont 1 responsable déjà décédé. Au total, cent trente et une (131) familles et trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) enfants ont obtenu l'appui de SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumè.

La situation matrimoniale du chef de ménage de ces familles est soit veuf/veuve, grand-mère, mère, tante, tutrice, orphelin/orpheline. Ces responsables de familles avaient été admises dans le programme du fait des situations dramatiques qu'ils vivaient, soit pour cause de décès de conjoint ou de la conjointe, de maladie chronique d'un ou des deux parents/responsables. Soit à cause d'un handicap rendant les responsables de la famille invalides, compromettant ainsi les activités économiques qu'ils devraient mener pour assurer leur plein épanouissement et celui de leurs enfants.

4.1.2. Perceptions des chefs de ménage du PFO

Les groupes socioculturels de Dassa-Zoumè ont des connaissances variées à propos de l'aide au développement.

Encadré n°4 :

« Je ne sais pas pourquoi les gens de SOS nous dérangent autant. On vous appelle pour formations. On vous appelle pour réunions. Tout le temps, on vous appelle. Alors que c'est l'argent du blanc. Ils n'ont qu'à nous laisser manger tranquillement l'argent du blanc non ! » C.Z.

Ces propos d'un chef ménage dénote de la perception de certains acteurs, de l'aide qu'ils reçoivent de la part de SOS. Dans ces conditions, les populations estiment que le PFO est financé par les blancs, et qu'à cet effet, elles peuvent « manger tranquillement » l'argent du blanc.

Encadré n°5 :

« Depuis que mes enfants et moi sommes à SOS, je suis à l'aise. Ils leurs donnent gratuitement le kaki, les frais de scolarité. Avant on nous donnait même des sacs de maïs et de riz. Il faut leur dire de reprendre ça. Ils disent que l'argent ne suffit plus. Mais moi je ne crois pas. Ils veulent manger notre argent. » I.P.

Pour d'autres encore, c'est un devoir pour SOS de les aider. Ils voient non pas en cette intervention de SOS un coup de pouce, mais plutôt comme un devoir, une obligation. Autrement-dit, la situation de pauvreté et de sous-développement dans laquelle ils se trouvent est une opportunité, et non une gageure.

Encadré n°6 :

« Ils nous ont dit qu'on va rester là pendant trois ou cinq ans. Et après, qu'on va se débrouiller nous-même. S'ils nous laissent, quelqu'un d'autre va nous aider. Je vais faire comme ma voisine qui après SOS est partie au centre de l'Etat » M.O.

Ces propos témoignent de ce que les chefs de ménages ne prennent pas leur situation de précarité au sérieux. Ils ne se pensent pas comme le principal acteur de leur développement. Ce chef de ménage estime qu'après SOS, une autre structure lui viendra encore en aide. Après SOS, à travers le Programme Famille d'Origine, il entrevoit se faire non pas aider, mais supporter et blanchir par le Centre de Promotion Sociale (CPS) qui n'en a ni les moyens, ni la vocation.

Au demeurant, la plupart des personnes interrogées se sentent à l'aise dans leur peau d'assistés. Ils n'entrevoient aucune perspective de développement. Au mieux, leurs perspectives ont rapport à comment se faire assister par une autre structure d'aide au développement. Et comme le dit Gandhi (1982 : 15), *« ce que vous faites pour moi, sans moi, vous le faites contre moi »*.

Les communautés ne se sont vraiment pas approprié l'ultime but du développement. A ce propos, l'action de SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé n'aura pas d'impact réel. Car, la communauté ne participe pas vraiment au processus qui est élaboré par SOS Villages d'Enfants et qui peut favoriser une amélioration du niveau et de la qualité de vie des familles

qui participent au programme famille d'origine. On s'accorde donc avec la thèse de Gandhi (1982), selon laquelle les actions de l'ONG, au lieu d'être pour la communauté, finissent par être contre elle. Ces connaissances induisent un certain type de comportements au niveau des populations.

4.1.3. Attitudes et pratiques des ménages

Les diverses perceptions en rapport à l'aide au développement ne sont pas sans conséquences sur la vie des ménages. En effet, du fait du non considération de l'apport du Programme Famille d' Origine à sa juste valeur, les ménages n'ont pas la motivation nécessaire pour sortir en tirer parti pour sortir de la précarité pour certains, de la grande pauvreté et la misère pour d'autres.

Encadré n°7 :

« Est-ce qu'on peut faire quelque-chose à part ce que nous faisons déjà. Seul Dieu peut nous aider à quitter la misère [...] »

Mes parents sont nés ici. Ils ont grandi ici. Les conditions de vie sont les mêmes. Depuis que je vis aussi, bon c'est comme ça. Dieu est grand [...]

Quand on trouve on mange. Quand on ne trouve pas [...] » M.B.

Les populations ont développé ce qu'on peut désigner par le terme de « résignation sociale ». Comme le dit Nietzsche (1972 : 18), « *je vois le bien, je l'approuve mais je n'en fais moins le mal* ». Dans la plupart des cas, les chefs de ménages rencontrés nous ont confié être conscients du fait que leurs conditions de vie sont déplorables, mais ne poursuivent plus la réflexion sur comment faire pour sortir de cette situation. On dirait qu'ils ont été tellement moulés dans ce système, qu'ils sont tellement restés dans des conditions de dénuement et de mal-être total, que cela fait à présent partie d'eux.

De plus, le silence de l'enquêté après avoir affirmé « *quand on trouve on mange. Quand on ne trouve pas [...]* », témoigne de l'acuité du problème de développement parmi les communautés de Dassa-Zoumé. Il y a lieu de noter qu'après un long soupir, l'interviewé se mit à pleurer...

Dans la majeure partie des cas, ce sont des femmes qui deviennent femmes de ménages suite au décès de leurs maris.

Encadré n°8 :

« Mon mari était un chauffeur poids lourd. Quand il était là, j'avais une boutique de pagnes et ça marchait bien. A sa mort, la belle-famille m'a renvoyée car, j'ai refusé de me marier à son petit-frère. Je suis revenu ici dans la maison de mes parents. Actuellement, moi-même je vends de l'igname au bord de la voie. Mais ça ne marche plus comme avant. » C.H.

Comme dans la plupart des entretiens, les femmes avaient un niveau de vie acceptable avant le décès de leurs époux. Vu le poids de l'anthropologie africaine, notamment en ce qui concerne le lévirat, nombreuses sont ces femmes qui se trouvent renvoyées de la belle-famille, lorsqu'elles refusent de se soumettre à cette pratique. Elles se voient ainsi dans l'obligation, de tout « reprendre à zéro ».

Néanmoins, à la question de savoir combien leurs rapporte la nouvelle activité génératrice de revenus, la réponse est « je ne sais pas ». Ce qui pose le problème de la difficulté à maîtriser ses finances. Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les femmes ne sont pas toujours meilleurs gestionnaires par rapport aux hommes.

Encadré n°9 :

*« Hum ! Moi je ne sais pas hein. S'ils veulent continuer par nous aider, ils n'ont qu'à continuer par faire la même chose. »*B.M.

Encadré n°10 :

« Pour l'aide, moi je vais demander qu'ils reprennent par nous donner du maïs et du riz. C'est bon pour nous » C.H.

Ces propos viennent entériner encore une fois, les dispositions dans lesquelles se mettent les populations. Il s'agit d'une disposition d'assistés et non de personnes voulant quitter le joug de la paupérisation par le travail acharné et l'entrepreneuriat même à la plus petite échelle.

Quelle relation dialectique peut-on relever entre les représentations des chefs de ménages et le développement humain ?

4.2. Effets sur la qualité et le niveau de vie

Selon le rapport de la Commission SUD, le développement humain est,

« un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale. C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Il se présente comme un processus de croissance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui est elle-même en train d'évoluer » (INDH, 2006 : 8).

La question que l'on est en droit de se poser est si les représentations sociales des chefs de ménages à Dassa-Zoumè, leurs permettent de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie ?

L'habitat des ménages parcourus est de nature précaire. Les logements ne sont généralement pas en matériaux définitifs. Les rares logements en matériaux définitifs sont dans un état de délabrement avancé (Photo 1).



Photo 1 : Logement d'une famille bénéficiaire du PFO à Moudja
Prise de vue : Agbato S., Janvier 2016.



Photo 2 : Toiture d'un ménage bénéficiaire du PFO à Tré

Prise de vue : Agbato S., Janvier 2017.

La photo 2 met en exergue la toiture du logement d'un chef de ménage participant au PFO. Les images ont été prises en pleine journée. Et si on peut aisément voir les rayons du soleil à travers cette feuille de tôle, c'est qu'en saison des pluies, le spectacle n'est pas des plus reluisants.

Les conditions de vie ne sont pas des plus agréables. En effet, les dispositions minimales en matière de salubrité, d'hygiène et de propreté ne sont pas toujours respectées (photo 3).



Photo 3 : Mauvais état d'hygiène des ustensiles de cuisine dans un ménage à Idaho

Prise de vue : Agbato S., Janvier 2016.

La photo 3 présente deux marmites ayant servi à la cuisine. Les marmites n'ayant pas été récurées à temps, le processus de putréfaction a démarré à l'intérieur de ces marmites. Cela pose un réel problème d'hygiène et de santé, notamment pour les enfants.

Au sein des ménages parcourus, la cuisine se fait encore de façon traditionnelle. Ce qui d'une part, ne facilite pas la tâche aux personnes chargées de faire la cuisine, mais d'autre part peut être source de maladies.

En termes du niveau de salubrité de l'habitat et des personnes qui s'y trouvent, on observe que les enfants ne sont pas souvent propres. Néanmoins, cela va de la responsabilité des parents, de veiller à ce que l'enfant porte des sandales et que son t-shirt initialement de couleur blanche, ne devienne gris.

Au total, la qualité de vie des ménages participants au PFO n'est pas des plus reluisantes. Il en est de même pour leur niveau de vie qui est encore plus exécrable, au point où certains ménages n'ont pas deux repas quotidiens.

D'après Sen (1979), le développement humain est un processus d'élargissement des capacités humaines. Il s'agit de l'existence de la personne humaine en termes d'options, ainsi que ce qu'elle peut arriver à faire en termes de buts. Le développement humain insiste donc sur la qualité de même que le niveau de vie, et non les biens matériels dont disposent les ménages au sein de l'ère sociale de Dassa-Zoumé. Avoir des biens est une condition nécessaire, mais non suffisante au développement humain. Encore que l'existence de biens pour le cas de la présente population reste encore une gageure.

4.3. Perspectives pour une autonomisation réussie

Les données d'observation de cette étude montrent que les investissements du programme famille d'origine ne parviennent pas à rendre autonomes les familles qui y participent. Moins de 30% des familles sont autonomes après trois à cinq années passées dans le programme. Sur la durée, 10% des 30% de familles autonomes tombent dans la situation de départ. Plusieurs raisons sont à la base de ce phénomène. Il s'agit d'abord du faible niveau d'instruction des chefs de ménages. Pour l'avenir, il serait indiqué que le programme investisse au moins 60% de ses ressources dans l'éducation et 25% dans la santé et 15% dans le renforcement des compétences parentales. Ainsi, les communautés seront renforcées et pourront aider les familles à se développer et lesquelles familles auront la capacité nécessaire pour prendre en charge les enfants afin qu'ils se développent de façon harmonieuse.

Conclusion partielle

Il ressort de la mise en œuvre de la recherche en vue de l'examen de l'hypothèse n°2 que la plupart des chefs de ménages interrogés se sentent à l'aise avec leurs situations d'assistés. Ils n'entrevoient aucune perspective de développement. Au mieux, leurs perspectives ont rapport à comment se faire assister par une autre structure d'aide au développement.

Les communautés ne se sont vraiment pas approprié l'ultime but du développement. A ce propos, l'action de SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé n'aura pas d'impact réel. Car, la communauté ne participe pas vraiment au processus. La qualité de vie des ménages participants au PFO n'est pas des plus reluisantes. Il en est de même pour leur niveau de vie qui est encore plus exécrable, au point où certains ménages n'ont pas deux repas quotidiens.

Par voie de conséquence, l'hypothèse n°2 selon laquelle, les chefs de ménages s'attendent à l'assistanat *ad vitam aeternam* et ne s'approprient pas les compétences mises à leur disposition aux fins d'améliorer leur niveau et qualité de vie, est validée.

CONCLUSION GENERALE

La sociographie du Programme villages d'enfants SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé a permis d'aboutir à une répartition du personnel qui tient compte de l'adéquation entre profil académique et poste de travail. Les postes au sein de l'organisation sont définis de manière claire et précise. Chaque membre du personnel, quelque soit son grade et sa qualité connaît les attributions attachées à son poste. La structure hiérarchique est claire, précise et bien explicite.

Pour ce qui est des critères d'admission au PFO, la logique formelle existe. Néanmoins, cette logique formelle de sélection des ménages, se trouve confrontée à la logique des acteurs. Le grand nombre d'acteurs intervenant dans le processus de sélection des ménages, rend davantage plus croissant les zones d'incertitudes, d'une part. D'autre part, le recrutement des familles ne met pas l'accent sur la capacité réelle des chefs de ménages, à travers leurs qualifications professionnelles ou la pratique d'outils nécessaires à la gestion efficace d'une activité génératrice de revenus.

Il ressort de la mise en œuvre de la recherche en vue de l'examen de l'hypothèse n°2 que la plupart des chefs de ménages interrogés se complaisent dans leur situation actuelle d'assistés. Ils n'entrevoient aucune perspective d'autonomisation, de développement. Au mieux, leurs perspectives ont rapport à comment se faire assister par une autre structure d'aide au développement.

Les familles bénéficiaires du PFO dans leur grande majorité ne se sont pas encore appropriées de la philosophie qui sous-tend la mise en œuvre de ce programme. La démarche de mise en œuvre du PFO suggère un renforcement de la communauté pour qu'elle soutienne les familles qui seront à leur tour en capacité de s'occuper et de mieux prendre en charge les enfants. Cette démarche suppose un renforcement des compétences et donc une disponibilité pour suivre les formations et de mettre en œuvres les recommandations pour un changement positif. A ce propos, l'action de SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé n'aura pas d'impact réel. Car, la communauté ne participe pas vraiment au processus. La qualité de vie des ménages participants au PFO n'est pas des plus reluisantes. Il en de même pour leur niveau de vie qui est encore plus exécrable, au point où certains ménages n'aient pas les trois repas quotidiens. Pour l'avenir, il serait intéressant de voir les leviers sur lesquels on peut raisonnablement s'appuyer pour aider les communautés à inventer par elles-mêmes les solutions aux défis auxquels ils sont confrontés. L'un des leviers pourrait être l'éducation

pour tous, dans les langues que comprennent les communautés. Ainsi, la marche vers l'acquisition des connaissances et savoirs, sera-t-elle accélérer pour que les enfants et leurs familles puissent avoir des possibilités de choisir en toutes connaissances de cause ce qui va gouverner leur existence.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Amblard H., Bernoux P, Herreros G. et Livian Y.-F. (1996), *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Éditions du seuil Paris.
2. Assaba C. (1999) : *Méthodique ou Méthodologie*, inédit.
3. Bacha J. (2013) *Réseaux sociaux et autonomisation des adolescents*, Thèse de doctorat, Ecole doctorale Droit et Sciences Humaines, Laboratoire Ecole Mutations Apprentissages, Université Cergy-pontoise.
4. Bigberder Y. (1992), *Le rôle international des Organisations Non gouvernementales*, Paris.
5. Bollouvi W. (2007), *Quel développement pour l'Afrique Subsaharienne ?*, Harmattan, Paris.
6. Bourguignon F. (2008), *Du revenu aux dotations : le renouvellement des conceptions de la pauvreté, Regards Croisés sur l'économie*, pp. 34 - 45.
7. Bret B. (1995), *Le tiers-monde : croissance, développement, inégalités*, Ellipses.
8. Caplow T. (1996), *L'enquête sociologique*, Armand Colins, Paris.
9. CEA (1986), *Évaluation des résultats de la série des recensements de la population et de l'habitat de 1980 en Afrique*, in: 4e session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains, Addis-Abeba, Nations Unies (3- 12 mars 1986).
10. Citeau J.-P. (2000). *Gestion des ressources humaines : Principes généraux et cas pratiques*. Paris, Armand Colin.
11. CNONGD-Zaïre et UNICEF-Zaïre (1996) *Les ONG du Zaïre en 1996. Analyse de la situation et répertoire*, Kinshasa, Unicef-Zaïre.
12. Corsino D. (1998), *La part des ONG dans la coopération internationale* » in Centre
13. Crozier M. et Friedberg E. (1977), *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, le Seuil, Paris.
14. Darwin C. (1859), *De l'origine des espèces*, 6^e édition, traduction d'Edmond Barbier, Reinwald, Paris, <http://www.amazon.fr/LOrigine-esp%C3%A8ces-Charles-Darwin/dp/2080706853>.

15. Durkheim E. (1967), *De la division du travail social*, PUF, Paris.
16. Gueneau M. C. et Lecomte J. (1998), *Sahel : les paysans dans les marigots de l'aide*, Paris-Montréal, L'Harmattan.
17. Guillaume A. (2010), *Diachronie et synchronie : passerelles (étymo) logiques la dynamique des savoirs millénaires*, in Etymologiques, sld Yannick Le Boulicaut, Cahiers du CIRHILL, l'Harmattan.
18. Gunder-Frank A. (1972), *Le développement du sous-développement*, Paris.
19. Ikando P. (2006), *Pratiques et discours des Organisations Non Gouvernementales de Développement (ONGD) en République Démocratique du Congo. Analyse critique*, Thèse présentée à la Faculté des Etudes Supérieures de l'Université Laval, Département de Sociologie, Faculté des Sciences Sociales, Université Laval, Québec.
20. INDH (2006), *Du développement et de ses paradigmes*, Formation des cadres provinciaux en charge de l'évaluation de projets INDH, Marrakech.
21. INSAE (2002), *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, Cotonou.
22. INSAE (2006), *Enquête Démographique de Santé, EMICOV*, Cotonou.
23. INSEE (2009), *Recensement de la population*, Paris.
24. Jodelet D. (1984), *Représentation sociale : Phénomènes, concept et théorie* » dans S. Moscovici, *Psychologie sociale*, PUF, Paris.
25. Josianne B. (1995), *Ménages et familles dans les pays industrialisés. Questions de définitions*, in Duchêne Josianne et Wunsch Guillaume, *Collecte et comparabilité des données démographiques et sociales*, Louvain-la-Neuve, Academia L'Harmattan, pp. 83-216.
26. Kankonde M. et Tollen E., (2001), *Sécurité alimentaire à Kinshasa*. Production,
27. Kitapindu Migeni (2004), *Guide pratique de l'ONG. Ce qu'il faut savoir de l'ONG, Kinshasa*.
28. Kuepie M. (2005) *Revenu du chef de ménage et stratégies de survie des ménages pauvres : une comparaison Dakar/ Bamako*, DIAL-CIPRE/CEPS-INSTEAD, African

Population Studies Supplement A to vol 19/Etude de la population africaine
Supplément A du vol. 19

29. Kuhnappel R. (2012), *Le dispositif du contrat jeune majeur comme mode d'accompagnement et de prise en charge après le placement*. IRTS de Lorraine, Université de Metz, non publié / Revue de littérature fiche n°34.
30. Lacoste Y., *Les caractères constitutifs du sous-développement*, in Les pays sous-développés, Paris, Presses Universitaires de France, (Coll. Que sais-je ? no 853), 1963, p. 7-27.
31. Lanctôt N., 2005, *Que deviennent les adolescentes judiciairisées près de dix ans après leur sortie du Centre jeunesse ?* Criminologie, vol. 38, n° 1, p. 139-162.
32. Latouche S. (1995), *Autre économie ou autre société*, in Latouche S. (sous la direction de), *L'économie dévoilée. Du budget familial aux contraintes planétaires*, Paris, les éditions Autrement, coll. Mutations, n°159, pp 190-195.
33. Mairie de Dassa-Zoumè (2006), *Monographie de la commune de Dassa-Zoumè*.
34. Mitterand H. (1980), *Pour une sociocritique des totalités (l'année 1875)*, dans le discours du roman, Paris, Presses Universitaires de France, coll.
35. Monjo R., 2013, *L'autonomie de l'indépendance vers l'interdépendance*. Le sociographe 2013/5, Hors série 6, Montréal, L'Harmattan, pp.35-60.
36. Morin E. (2000), *Introduction à la pensée stratégique*, éditions ESF, Paris.
37. ONED (2015), *L'accompagnement vers l'autonomie des jeunes majeurs*, Paris, ONED.
38. ONU (2010) *Études méthodologiques Série F N° 98 Guide pratique pour la conception d'enquêtes sur les ménages*
39. Moscovici P., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF .
40. Peemans P., 1997, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, ans, L'Harmattan,
41. Perroux F. (1964), *L'économie du XXème siècle* PUF, Paris.
42. Pilon M. (1996), *Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances*", in : Bisilliat Jeanne (éd.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, pp. 235-256, Paris, Karthala.

43. Pilon M., Locoh T., Vignikin E. et Vimard P. (dir.) (1997), *Ménages et familles en Afrique*, Paris, CEPED, ENSEA, INS, ORSTOM, URD.
44. Piroton G. (1995), *Une présentation de l'analyse stratégique*, selon Michel Crozier et Erhard Friedberg. *Présentation schématique*, www.users.skynet.be/gerard.piroton, consulté le 01 juin 2015.
45. PNUD (1997), *La pauvreté dans la perspective du développement humain : définition et mesure, Rapport mondial sur le développement humain*.
46. PNUD (1997), *Rapport mondial sur le développement humain, la pauvreté dans la perspective du développement humain : définition et mesure, Economica*, Paris.
47. PNUD (1998), *Rapport mondial pour le développement humain, Economica*, Paris.
48. PNUD (2012), *Vers une sécurité alimentaire durable un regain d'optimisme, Rapport sur le développement humain en Afrique*.
49. Programme des Nations Unies pour le développement (2008), *Innovative approaches to promoting women's economic empowerment*, <http://www.undp.org/women/publications.shtml>].
50. Rist G. (1996), *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
51. Rist G. (1996), *Le développement : histoire d'une croyance occidentale, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques*, Paris.
52. Rostow W. (1952), *The process of economic growth*, http://fr.wikipedia.org/wiki/Walt_Whitman_Rostow
53. Rubio F., (2004), *Dictionnaire pratique des Organisations Non Gouvernementales*, Paris,
54. Sanahuja A. (2010), *L'élaboration d'un indicateur vert qui montre le degré de développement atteint en parallèle à la durabilité de celui-ci, peut-être un premier pas pour faire face aux carences de l'indicateur de développement humain*.
55. Sardan (de), J.-P. (1995), *Anthropologie et développement*, Paris, APAD/Karthala.
56. Saussure (de) F. (2005), *Cours de Linguistique Générale*, Paris : Éd. Payot.

57. Sen A. (1979), *Equality of What*, Stanford University. <http://www.uv.es/~mperezs/intpoleco/Lecturcomp/Distribucion%20Crecimiento/Sen%20Equality%20of%20what.pdf>, consulté le 10 juin 2012.
58. Sen A. (1979), *Issues in measurement of poverty*, [http://www.uv.es/~mperezs/intpoleco/Lecturcomp/Distribucion%20Crecimiento/Sen%20issues in measurement of poverty](http://www.uv.es/~mperezs/intpoleco/Lecturcomp/Distribucion%20Crecimiento/Sen%20issues%20in%20measurement%20of%20poverty.pdf), consulté le 10 juin 2015.
59. Sen A., (1981), *Poverty and Famines. An essay on entitlement and deprivation*, Oxford.
60. Sicotte G. (2007), *Présentation : que peut l'approche synchronique ? Ou quand le littéraire fait date*, *Etudes françaises*, vol.43, n°2, pp. 5-13, <http://id.erudit.org/iderudit/016469ar>.
61. SOS Villages d'Enfants Bénin (2006), *Manuel de Protection de l'Enfant*, Innsbruck.
62. SOS Villages d'Enfants Bénin (2007), *Document de Travail – Manuel des Programmes de Renforcement de la Famille*, Cotonou.
63. Sthangherlin G. (2001), *Les organisations non gouvernementales de coopération au développement. Origine, cadre juridique, cofinancement et enjeux* », in *Courrier hebdomadaire*, 1714-1715.
64. Tandon Y. (1998), *Un point de vue africain sur les ONG étrangères en Afrique : leurs et succès* » in *Les ONG : instruments du néo-libéralisme ou alternatives populaires ?*, L'Harmattan, Paris-Montréal, pp.61-70.
65. Touraine A. (2005), *Sociologie de l'action*, Paris, *SeuilTricontinental (Centre)*, 1998, *Les ONG : instruments du néo-libéralisme ou alternatives*.
66. Tremblay S. (1999), *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*, *Collection Travaux et études en développement régional*, Université du Québec à Chicoutimi.
67. *Tricontinental, Les ONG : instruments du néo-libéralisme ou alternatives populaires ?*, Paris-
68. Ugaz C. (2008), *Concept du Développement humain, Atelier Technique Régional sur la mesure du développement humain*, Dakar.
69. Ugaz C. (2008), *Concept du Développement humain, Atelier Technique Régional sur la mesure du développement humain*, Dakar.

70. Van de Velde C. *Le sort des jeunes européennes : chemins contrastés*. CREMIS, Vol 5, n°1, 2012.
71. Villers (de), Gauthier (sous la direction) (1992), *Économie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique*, *Les Cahiers du CEDAF-ASDOC*, n 3-4,1992.

LISTE DES ENCADRES

Encadré n°1	56
Encadré n°2	58
Encadré n°3	61
Encadré n°4	65
Encadré n°5	66
Encadré n°6	66
Encadré n°7	67
Encadré n°8	68
Encadré n°9	68
Encadré n°10	68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Répartition de l'échantillon	50
Tableau II : Répartition du personnel selon l'ancienneté et le sexe	54
Tableau III : Répartition du personnel selon le profil académique et le poste	55
Tableau IV : Critères d'admission d'un enfant au PFO	59
Tableau V : Monographie des acteurs	61

LISTE DES PHOTOS ET FIGURES

Photo 1 : Logement d'une famille bénéficiaire du PFO à.....	69
Photo 2 : Toiture d'un ménage bénéficiaire du PFO à.....	70
Photo 3 : Mauvais état d'hygiène des ustensiles de cuisine dans un ménage à.....	70
Figure 1 : Situation géographique de la commune de Dassa-Zoumè.....	45

ANNEXES

Annexe 1 : Outils de collecte des données

GUIDE D'ENTRETIEN PERSONNEL SOS

Nous effectuons une recherche visant à améliorer l'efficacité de certaines structures œuvrant dans le secteur du développement communautaire

Vous faites partie des personnes importantes, susceptibles de nous fournir des informations utiles pour notre travail et nous vous remercions par avance pour votre disponibilité, et la sincérité avec laquelle vous répondrez aux questions. Nous vous rassurons de la confidentialité de vos informations.

1. Profil sociologique de l'enquêté

- 1.1 Sexe : F M
- 1.2 Situation matrimoniale
- 1.3 Nombre d'enfants biologiques :
- 1.4 Nombres d'enfants à charge :
- 1.5 Formations effectuées :
- 1.6 Secteur d'activité :
- 1.7 Diplômes obtenus et année d'obtention
- 1.8 Groupe socioculturel

2. Recrutement personnel

Durée d'embauche :

A quel poste étiez-vous recruté ?

Quelles sont les promotions que vous aviez-eu ?

Que pensez-vous de la motivation du personnel SOS en général ?

Aviez-vous une fiche de poste ou un cahier de charge ?

3. Recrutement familles

Quels sont les critères de recrutement des familles ?

Comment (étapes successives du processus) le recrutement se fait-il (prévu par les textes et lesquels)

Comment le recrutement s'effectue dans la pratique

Qu'elle instance est chargée de la sélection des familles ?

Quels sont les critères que doivent remplir les familles pour être prises en charge par le PFO ?

Qui entérine l'admission des familles en dernier recours ?

Qui sont les acteurs susceptibles d'influencer les recrutements ?

Cas pratiques (exemple d'influence, d'intervention)

4. Prise en charge des familles et mode de gestion

Des objectifs sont-ils fixés en ce concerne le type d'accompagnement des familles (mode de gestion)

Qui intervient dans le recrutement des familles (personnel)

Qui sont les agents plus en contact avec les familles ?

Comment les familles sont-elles accompagnées ?

En cas de plaintes, à qui s'adresser ?

Ces plaintes sont-elles prises en compte ?

Est-ce que les familles peuvent être autonomes au bout de 3 voire 5 ans ?

Y a-t-il des obstacles qui expliquent que les familles ne puissent pas être autonomes au bout de la période ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre travail ?

Quels sont les problèmes que vous posent les familles ?

Comment peut-on faire pour contourner ses obstacles ?

Quelles suggestions faites-vous pour l'amélioration de vos conditions de travail avec les familles ?

GUIDE D'ENTRETIEN CHEFS DE MENAGES PARTICIPANTS AU PFO

Nous effectuons une recherche visant à améliorer l'efficacité de certaines structures œuvrant dans le secteur du développement communautaire

Vous faites partie des personnes importantes, susceptibles de nous fournir des informations utiles pour notre travail et nous vous remercions par avance pour votre disponibilité, et la sincérité avec laquelle vous répondrez aux questions. Nous vous rassurons de la confidentialité de vos informations.

Nom :

Prénom :

Profession

Niveau d'instruction :

Ancienneté dans l'organisation :

Ancienneté au poste :

Situation matrimoniale :

- 1- Quel poste occupez-vous dans l'organisation?
- 2- Quel est votre ancienneté à SOS Villages d'Enfants Bénin ?
- 3- Qu'est-ce que le PFO selon-vous ?
- 4- Qu'est-ce que le PFO peut faire pour les familles qu'il ne fait pas encore ?
- 5- Qu'est-ce que le PFO ne doit pas faire qu'il fait aux familles ?
- 6- Quels sont les critères d'admission au Programme familles d'origine ?
- 7- Combien de familles ont été prises en charge au total à ce jour par le PFO ?
- 8- Quels sont les indicateurs qui montrent qu'une famille est autonome selon vous ?
- 9- Combien sont-elles à être autonomes à ce jour ?

10- Quels sont selon vous, les leviers sur lesquels ses familles se sont appuyées pour conquérir leur autonomie ?

11- Pourquoi d'autres familles n'ont pu atteindre l'autonomie ?

12- Quels sont les facteurs qui en sont les causes ?

13- Y a-t-il moyen d'y remédier ?

14- Comment s'y prendre selon-vous ?

GUIDE D'ENTRETIEN CHEFS DE MENAGES SORTIS SANS ATTEINDRE L'AUTONOMIE

Nous effectuons une recherche visant à améliorer l'efficacité de certaines structures œuvrant dans le secteur du développement communautaire

Vous faites partie des personnes importantes, susceptibles de nous fournir des informations utiles pour notre travail et nous vous remercions par avance pour votre disponibilité, et la sincérité avec laquelle vous répondrez aux questions. Nous vous rassurons de la confidentialité de vos informations.

Nom :

Prénoms :

Age :

Situation matrimoniale :

Niveau d'instruction :

Qualification professionnelle :

Nombre d'enfants biologique :

Nombre d'enfants à charge :

Source principal de revenus :

Source secondaire de revenu :

Type de logement : En paille En terre En matériaux définitifs

Comment connaissez-vous SOS Villages d'Enfants ?

Quelles situations vous ont amené à faire une demande d'admission au Programme Familles d'Origine ?

Comment avez-vous été informé de votre admission au PFO ?

Combien de temps avez-vous à passer au sein du Programme Familles d'Origine ?

Combien gagniez-vous par mois en moyenne avant votre admission au PFO ?

Quels avantages avez-vous tiré ou espérez-vous tirer de votre participation à ce programme ?

Combien gagnez-vous par mois depuis votre admission au PFO ?

Avez-vous une qualification professionnelle ? Si oui laquelle ?

GUIDE D'ENTRETIEN ENFANTS PARTICIPANTS AU PFO DE 12 A 18 ANS

Nous effectuons une recherche visant à améliorer l'efficacité de certaines structures œuvrant dans le secteur du développement communautaire

Vous faites partie des personnes importantes, susceptibles de nous fournir des informations utiles pour notre travail et nous vous remercions par avance pour votre disponibilité, et la sincérité avec laquelle vous répondrez aux questions. Nous vous rassurons de la confidentialité de vos informations.

Nom :

Prénoms :

Age :

Situation matrimoniale : Niveau d'instruction :

Qualification professionnelle :

Nombre d'enfants biologique :

Nombre d'enfants à charge :

Source principal de revenus :

Source secondaire de revenu :

Type de logement : En paille En terre En matériaux définitifs

Comment connaissez-vous SOS Villages d'Enfants Bénin ?

Combien d'enfants biologiques avez-vous ?

Combien d'enfants avez-vous à charge ?

Quelles situations vous ont amené à faire une demande au Programme village d'enfants SOS ?

Combien de temps avez-vous passé au sein du Programme Familles d'Origine ?

Combien gagniez-vous par mois en moyenne avant votre admission au PFO ?

Quels avantages avez-vous tirés de votre participation à ce programme ?

Etes-vous membre d'un groupement ?

Continuez-vous à travaillé dans ce groupement ?

Combien gagnez-vous par mois depuis votre admission au PFO ?

Avez-vous eu des qualifications professionnelles de votre participation au PFO ?

GUIDE D'ENTRETIEN ACTEURS DES ONG QUI INTERVIENNENT DANS LA COMMUNAUTE

Nous effectuons une recherche visant à améliorer l'efficacité de certaines structures œuvrant dans le secteur du développement communautaire

Vous faites partie des personnes importantes, susceptibles de nous fournir des informations utiles pour notre travail et nous vous remercions par avance pour votre disponibilité, et la sincérité avec laquelle vous répondrez aux questions. Nous vous rassurons de la confidentialité de vos informations.

Nom :

Prénoms :

Age :

Situation matrimoniale : Niveau d'instruction :

Qualification professionnelle :

Nombre d'enfants biologique :

Nombre d'enfants à charge :

Source principal de revenus :

Source secondaire de revenu :

Type de logement : En paille En terre En matériaux définitifs

Comment connaissez-vous SOS Villages d'Enfants Bénin ?

Combien d'enfants biologiques avez-vous ?

Combien d'enfants avez-vous à charge ?

Quelles situations vous ont amené à faire une demande au Programme village d'enfants SOS ?

Combien de temps avez-vous passé au sein du Programme Familles d'Origine ?

Combien gagniez-vous par mois en moyenne avant votre admission au PFO ?

Quels avantages avez-vous tirés de votre participation à ce programme ?

Etes-vous membre d'un groupement ?

Continuez-vous a travaillé dans ce groupement ?

Combien gagnez-vous par mois depuis votre admission au PFO ?

Avez-vous eu des qualifications professionnelles de votre participation au PFO ?

GRILLE D'OBSERVATION

Cadre de vie de la famille

1. Habitat (matériaux de construction, éclairage, énergie culinaire, approvisionnement en eau potable, infrastructures d'hygiène et d'assainissement, équipements ménagers, confort de la maison)
2. Hygiène du milieu (mode d'évacuation des ordures, mode de gestion des excréta)
3. Hygiène corporelle dans la famille
4. Hygiène vestimentaire de la famille
5. Hygiène alimentaire (propreté des ustensiles, qualité des repas, nombre de repas/jour, sources d'approvisionnement des aliments)

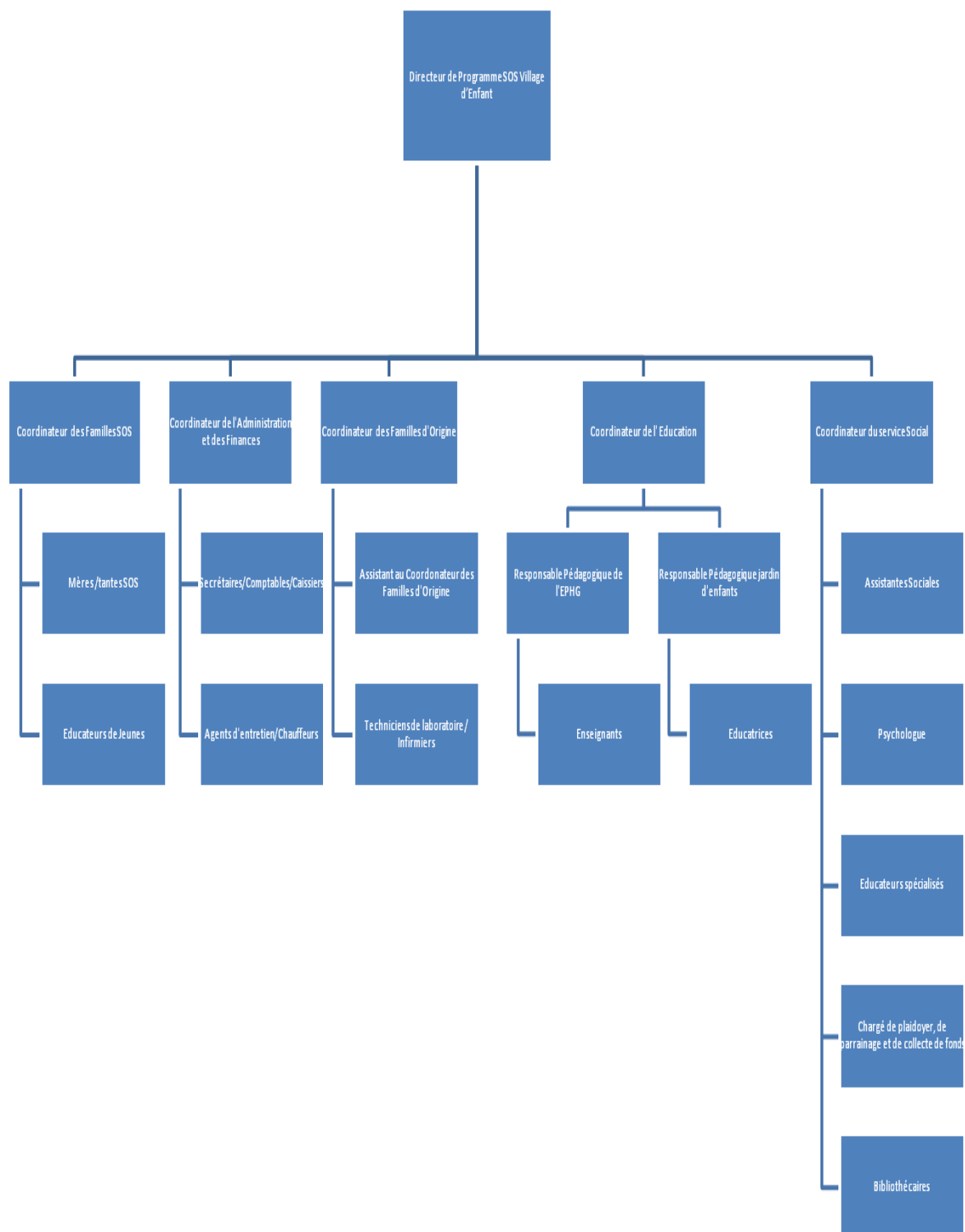
Environnement psychosocial et affectif

6. Degré d'intégration à la famille
7. Degré de socialisation des enfants
8. Signes de maltraitance des enfants

Activités génératrices de revenus de la famille

9. AGR exercées
10. Outils de gestion des AGR (compte d'exploitation)
11. Stock actuel de produits (à évaluer approximativement)
12. Disponibilité de ressources financières
13. Impression de l'enquêteur après la visite de l'AGR
14. Etat physique de ou des enfants (embonpoint, malnutri, obésité, stationnaire, croissance normale, signes de maladie)

Annexe 2 : Organigramme de SOS Villages d'Enfants



Source : Données de terrain, Janvier 2017

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
DEDICACE	3
REMERCIEMENTS	4
SIGLES ET ACRONYMES	5
RESUME	7
ABSTRACT	7
INTRODUCTION GENERALE.....	8
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE.....	10
1.1. Constats et justification	10
1.2. Hypothèses et objectifs de recherche.....	13
1.2.1. Hypothèses de recherche	13
1.2.2. Objectifs de recherche.....	13
1.3. Clarification conceptuelle	14
1.3.1. Autonomie	14
1.3.2. Ménage	17
1.3.3. Développement.....	18
1.4. Etat de la question	20
1.4.1. Sociologie de l'autonomie.....	20
1.4.2. Sociologie des Organisations Non Gouvernementales.....	23
1.5. Orientations théoriques de la recherche.....	37
1.5.1 Approche synchronique.....	37
1.5.2 Analyse stratégique	38
1.5.3 Approche du développement humain.....	40
Conclusion partielle.....	42
CHAPITRE II : CADRE GEOGRAPHIQUE ET ITINERAIRE METHODOLOGIQUE	43
2.1. Cadre géographique de la recherche	43
2.1.1. Brève monographie de la ville de Dassa-Zoumé	43
2.1.2. Présentation de SOS Villages d'Enfants Dassa-Zoumé	47
2.2. Itinéraire méthodologique.....	48
2.2.1. Nature de la recherche	49
2.2.2. Population cible et échantillonnage	49
2.2.3. Techniques et outils de collecte de données	50
2.2.4. Travaux de terrain	51
2.2.5. Traitement des données et analyse des résultats.....	52

2.2.6. Difficultés éprouvées	52
Conclusion partielle	53
CHAPITRE III : SOCIOGRAPHIE DU VILLAGE D'ENFANTS SOS DASSA-ZOUME ...	54
3.1. Structure du personnel.....	54
3.2. Norme et logique formelle de sélection des ménages.....	57
3.3. Logique des acteurs.....	60
Conclusion partielle	62
CHAPITRE IV : QUAND LES REPRESENTATIONS SOCIALES STRUCTURENT LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	64
4.1. Représentations sociales des ménages	64
4.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages	64
4.1.2. Perceptions des chefs de ménage du PFO	65
4.1.3. Attitudes et pratiques des ménages.....	67
4.2. Effets sur la qualité et le niveau de vie.....	69
4.3. Perspectives pour une autonomisation réussie.....	71
Conclusion partielle	72
CONCLUSION GENERALE.....	73
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	75
LISTE DES ENCADRES	81
LISTE DES TABLEAUX	81
LISTE DES PHOTOS ET FIGURES.....	81
ANNEXES	82
Annexe 1 : Outils de collecte des données.....	83
Annexe 2 : Organigramme de SOS Villages d'Enfants.....	91
TABLE DES MATIERES	92